L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 24 AVRIL 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 53, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 24 AVRIL.

Salubrité Publique.

L'état sanitaire de la Nlle Orléans est à cette heure extrêmement satisfaisant. Il règne peu ou point de maladies parmi nous, comme l'indique suffisamment le tableau de la mortalité publique publié à la fin de chaque semaine. Nous n'avons certainement rien à envier en ce moment aux villes les plus salubres de l'Union. Mais nous touchons à la saison des fortes chaleurs, et il convient que les autorités se hâtent de prendre les précautions que commande la prudence.

La fièvre jaune n'est pas la seule maladie qui sévisse en été à la Nouvelle-Orléans. Il y a d'autres affections que développe une atmosphère impure et que pourraient conséquemment prévenir les soins vigilants de l'édilité. Nous appelons sur ce sujet l'attention du nouveau conseil. Il n'est pas probable que nous ayons cet été une nouvelle épidémie ; l'apparition successive de la fièvre jaune en 1853 et 1854 nous autorise à croire qu'elle nous épargnera cette année. Quoiqu'il en soit, le devoir des autorités est de veiller à la stricte exécution des ordonnances sur la salubrité, et par leur zèle, leur activité, leur énergie, d'inspirer une salutaire confiance à la population non acclimatée qui voudra tenter les chances d'un séjour à la Nlle-Orléans pendant la saison des chaleurs.

Des règlements quarantenaires ont été décrétés par la dernière législature. Désormais les navires à bord desquels régneront des maladies contagieuses ne pourront pas pénétrer librement dans notre port et compromettre ainsi la salubrité de la ville. Comme cette loi est très importante et intéresse toutes les classes de la population, nous allons l'analyser brièvement au profit de nos lecteurs.

La Quarantaine sera établie à vingt milles au moins au-dessous de la Nouvelle-Orléans. Il y aura un Bureau de Santé composé de neuf membres, dont trois seront nommés par le conseil de ville de la Nouvelle Orléans et neuf par le gouverneur. Leur mandat durera une année. Ce bureau se réunira une fois par mois, du 1er novembre au 1er juin, et une fois par semaine du 1er juin au 1er novembre. Le président du bureau recevra un salaire de deux mille piastres par an : il devra résider à la Nouvelle-Orléans, surveiller les différentes stations de quarantaine de l'Etat, les visiter quand le bureau lui en donnera l'ordre, etc. Quatre membres du bureau formeront un quorum.

Il y aura un médecin attaché à la Quarantaine. Le Bureau de Santé pourra à l'occasion lui adjoindre un aide et emploiera des gardes-malades ; il déterminera la période de temps pendant laquelle les navires devront rester à la station, rédigera un règlement, etc. Il fera construire les bâtiments nécessaires, nommera un secrétaire, qui recevra un traitement de $1500 par an. Il donnera au commissaire des rues les ordres qu'il croira convenable, et celui-ci sera tenu de les exécuter quand ils ne seront pas contraires aux ordonnances de la ville ; il décrétera pour la Nlle-Orléans des règlements sanitaires que le Conseil devra ratifier ; il fera arrêter ceux qui les violeront et pourra dans ce but émettre des mandats.

Il y aura une Quarantaine aux Rigolets et une autre sur la rivière de l'Atchafalaya, à deux milles au-dessous de « Pilot's Station », au nord du Wax Bayou.

Le médecin attaché à la Quarantaine de la Nlle-Orléans recevra un salaire de $5,000 et sera nommé par le gouverneur. Il devra visiter tous les navires qui entreront dans le Mississipi. Les trois-mâts, barques ou steamers de mer paieront pour cette visite vingt piastres, les autres navires en paieront quinze. Le médecin de la Quarantaine retiendra à la station, avec leurs équipages et leurs passagers, les navires venant d'un port où règnent des maladies contagieuses ou qui auront à bord des cas de choléra, de fièvre jaune ou d'autres maladies contagieuses. Cette détention durera au moins dix jours. Les capitaines seront obligés de débarquer leurs malades, de nettoyer et de purifier leurs navires et de se soumettre aux règlements de la Quarantaine. Les propriétaires du navire acquitteront toutes les dépenses qu'il faudra faire à la Quarantaine pour le nettoyer et le mettre en état de remonter jusqu'à la Nlle-Orléans.

Le secrétaire du Bureau de Santé déposera dans une banque les fonds qui seront remis entre ses mains.

Le gouverneur indiquera, dans une proclamation, les villes qui lui seront signalées par le bureau de santé comme infectées et fixera le nombre de jours que les navires venant de ces ports devront passer à la station de la Quarantaine. Les règlements de la Quarantaine seront exécutés immédiatement après la publication de cette proclamation et tous les navires se dirigeant à la Nouvelle-Orléans ou passant dans les Rigolets ou à la station de l'Atchafalaya, seront visités par le médecin résidant qui les retiendra à la station s'ils viennent des ports mentionnés dans la proclamation.

Les capitaines qui refuseront de se conformer aux règlements de la Quarantaine seront passibles d'une amende qui n'excèdera pas $2,000 ou d'un emprisonnement dont le maximum sera d'un an, ou des deux pénalités à la fois.

Les capitaines de bateaux de remorque laisseront à la station les navires qui devront être visités.

Le capitaine du port à la Nlle-Orléans devra réclamer des capitaines de navires venant de la mer le permis du médecin attaché à la Quarantaine.

Du 1er mai au 1er novembre tous les bateaux de remorque venant des Passes seront soumis à l'inspection et à la quarantaine.

Les capitaines de bateaux de remorque qui recevront à leur bord des colis ou passagers venant d'un navire sujet à l'inspection et à la quarantaine, seront passibles d'une amende de $2,000 au plus et d'un emprisonnement dont la durée sera fixée par la Cour.

Les pilotes des Passes remettront un exemplaire de la loi de quarantaine aux capitaines de tous les navires qui entreront dans le Mississipi.

On ne pourra pas se rendre à bord des navires en quarantaine sans la permission du médecin de la station.

La Législature met $50,000 à la disposition du Bureau de Santé pour la construction des édifices nécessaires.

La France et les Etats-Unis.—Le correspondant de la *Tribune* de New-York écrit de Washington, à ce journal, que la légation française a donné à entendre au gouvernement américain que dans le cas où la paix serait rompue entre les Etats-Unis et l'Espagne, la France se croirait tenue de soutenir cette dernière puissance. Il faudrait une forte dose de crédulité pour ajouter foi à l'assertion du correspondant. Il existe entre notre gouvernement et la légation française les meilleurs rapports, et celle-ci n'adressera certainement pas de menaces aux Etats-Unis.

Le steamer anglais *Arabia*, appartenant à la ligne Cunard, vient d'être nolisé par le gouvernement anglais pour transporter de la cavalerie en Crimée. Les propriétaires de l'*Arabia* recevront 100 livres sterling, soit $500 par jour, et le gouvernement se charge en outre de fournir au steamer le combustible nécessaire.

Procession des Odd Fellows—Les Odd Fellows célèbrent après-demain, jeudi, le trente-sixième anniversaire de l'introduction de l'ordre aux Etats-Unis. Nous publions plus loin le programme de la solennité. Les membres se réuniront à neuf heures du matin dans leurs loges respectives et se rendront en corps à la Place Lafayette. Le cortège sera extrêmement brillant, et parcourra les principales rues de la ville. Après la promenade dans les différents districts, les loges se réuniront dans la salle de bal des Odd Fellows, où MM John E. King, de St-Landry, et M. Albert Pike, de l'Arkansas, prononceront chacun un discours. Un grand bal couronnera la fête, et les loges resteront ouvertes pendant toute la soirée. Tous ceux qui voudront les visiter y seront admis.

Théatre d'Orléans—Ce soir, *Don Juan*. Le bénéfice de M. Duluc aura lieu jeudi. L'affiche nous annonce pour cette solennité *Gastibelza*, le quatrième acte des *Huguenots* et le 3e acte de *Robert-le-Diable*.

Ascension—M. Godard annonce aujourd'hui dans nos colonnes, qu'il fera jeudi, une grande ascension au bénéfice de l'Association des Odd-Fellows. M. Godard appartient lui-même à l'Ordre et compte parmi les frères de la Loge No 19 de l'Etoile Polaire. Il s'élèvera dans son nouveau ballon l'*America*. La célébration de l'anniversaire des Odd-Fellows sera donc complète.

A propos de M. Godard, disons ici qu'il a fait dimanche une magnifique ascension, et que son nouveau ballon a pleinement réalisé l'attente du public. L'*America* est un des plus beaux aérostats que nous ayons vus. M. Godard était accompagné de MM. John Travis, Ernest Cabonge, St-Clair et Gottschalk. Il a plané pendant près d'une heure au dessus de la Nlle-Orléans et est allé descendre près de l'habitation Bartho à une petite distance de Carrollton.

Explosion.—Un des paquebots d'Alton, le *Reindeer*, a été récemment le théâtre d'une explosion à environ 12 milles de St Louis. Trois hommes de l'équipage ont été horriblement brûlés par la vapeur, et deux d'entre eux étaient morts avant d'arriver à Alton, où le *Reindeer* a été remorqué par un autre bateau qui montait. Le *Reindeer* avait déjà acquis une triste célébrité par une catastrophe de même genre, mais bien plus terrible, arrivée l'année dernière sur l'Ohio.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Arrivée du Nashville.

NOUVELLES D'EUROPE, D'UNE SEMAINE PLUS RECENTES.

LA SITUATION.

Continuation probable de la guerre.

Hausse dans les cotons.

New York, 23 avril—Le steamer *Nashville*, nolisé par la compagnie Collins pour prendre la place du *Pacific*, est arrivé dans ce port hier à midi. Ce vapeur a quitté Liverpool le 7 courant, et il apporte conséquemment des nouvelles d'Europe d'une semaine plus récentes que celles reçues par l'*America*.

Les avis politiques sont peu importants. Rien n'est changé dans la situation des affaires. La conférence de Vienne s'est ajournée pendant les fêtes. L'opinion que la guerre continuera se répand dans toute l'Europe.

Marché de Liverpool.

Il s'est vendu pendant les cinq derniers jours à Liverpool 32,500 balles de coton. Les prix s'étaient légèrement améliorés et la fermeture du marché a été marquée par une certaine activité. La hausse dans les qualités supérieures a été d'un huitième de penny, et dans les qualités moyennes d'un seizième. Les qualités ordinaires ont été languissantes. On cotait : fair Orleans, 5 7|8 d, middling Orleans, 5 1|4; fair Uplands 5 3|4 d ; middling Uplands, 5 1|16 d. Le stock était évalué à 613,000 balles, dont 387,500 de qualités américaines.

Le marché aux céréales n'avait pas varié. On cotait : farine Western Canal (vieilles) à 42 sh. (nouvelles) à 39 sh. le baril ; farines de l'Ohio, à 43 sh. le baril ; maïs jaune et blanc, à 43 sh. ; maïs mêlé, à 42 sh. 6 d. les 480 livres ; le blé blanc, à 12 sh. 6 d. ; le blé jaune, à 11 sh. 3 d. les 70 livres.

Les prix des denrées alimentaires étaient les mêmes. Les graisses avaient éprouvé une hausse de 1 sh. les cent livres.

Marché monétaire.—La banque d'Angleterre a réduit ses taux d'intérêt à 4 1|2 pour cent. Les consolidés étaient cotés à la fermeture à 92 5|8 et 92 3|4. Les effets américains s'étaient améliorés.

Les prix n'avaient pas subi de variation sur la place de Londres. Les rails pour chemin de fer, mis à bord, valaient 6 liv. 8 sh. à 6 liv. 10 sh., et le fer d'Ecosse en barres, 58 sh. le tonneau.

Nouvelles batailles.

Plusieurs combats sanglants ont eu lieu entre les alliés et les Russes, devant Sébastopol. Les succès se sont à peu près partagés et la perte a été considérable des deux côtés. Une bataille terrible a été livrée le 23 mars. Trois mille hommes ont été mis hors de combat.

Prusse.

Une dépêche de Berlin, de vendredi, 6 courant, dit que le parti russe est en faveur auprès de la Cour de Prusse et que ce gouvernement, selon toute probabilité, se jettera dans les bras du czar si la conférence de Vienne n'aboutit pas à une solution favorable.

CONFERENCE DE VIENNE.

New York, 22 avril—La Conférence de Vienne n'a pas siégé pendant les jours fériés de Pâques. On ne savait encore rien de nouveau sur le quatrième point qui devait être soumis à la considération du Congrès, et les séances de rentrée, après les fêtes devaient s'occuper de la solution du troisième point. L'opinion publique en Europe est à peu près divisée sur le résultat final.

Omer Pacha (l'homme d'Etat) est arrivé à Vienne vendredi, le 6 courant ; il doit prendre part aux conférences qui vont suivre.

Washington, 21 mai—Le lieutenant Beale, surintendant des affaires indiennes en Californie, a infligé une correction de coups de baleine au colonel Mouney Penny, surintendant actuel du même département.

Rivières—Louisville, 21 avril—La rivière monte ; il y a 6 pieds 9 pouces d'eau dans le canal. Le steamer Sultana est arrivé de la Nouvelle-Orléans et le W. Noble est reparti pour ce port.

Cincinnati, 21 avril—La rivière a monté de 14 pouces depuis hier. Marché à la farine stationnaire, à $9 à $9 25 le baril. Vente de whiskey à 32 à 32 1|2 cents le gallon. Provisions, dans la même situation.

Pittsburg, 21 avril—Le niveau des eaux s'est élevé et la hausse continue ; il y a maintenant 11 pieds 5 pouces d'eau dans le chenal.

Vicksburg, 23 avril—Le steamboat Frank Lyon est passé à midi et l'Ingomar à 3 heures, se rendant à la Nouvelle-Orléans.

Marché de New-York—21 avril—Le marché au coton n'a pas varié et la demande est modérée. La farine a haussé de 6 1|4 cts par baril. Le maïs s'est également amélioré. Le porc mess a légèrement fléchi, $16 à $16 25 le vieux mess et $17 75 le nouveau. La graisse n'a pas varié.

La situation en Crimée.

Lettre d'un général de division à un de ses parents résidant à la Nouvelle-Orléans.

Nous avons eu la bonne fortune d'obtenir communication d'une lettre écrite du camp des alliés, devant Sébastopol, par un général de division à un de ses parents résidant à la Nouvelle Orléans. Cet officier exprime sa pensée avec la plus grande franchise et a pu même révéler, sans manquer à ses devoirs, une partie du plan de campagne, parce que, comme il le dit quelque part, il est porté à croire que lorsque sa lettre arrivera à la Nouvelle Orléans, les combinaisons militaires des alliés seront en voie d'exécution. La lettre qu'on va lire est très importante et est de nature à éclairer l'opinion sur la véritable situation en Crimée. Nous y appelons la sérieuse attention de tous ceux qui suivent la marche du drame gigantesque dont le dénouement est attendu avec une si vive impatience :

Devant Sébastopol, 12 mars 1855.

Vous m'avez demandé mon opinion relativement au siége de Sébastopol ; j'ai dû m'abstenir de vous la soumettre plus tôt, parce qu'il ne m'appartenait pas de rien révéler, avant le temps opportun, des mesures stratégiques qui doivent être prises contre cette place. Mais, à l'heure qu'il est, comme elles ne peuvent pas tarder davantage à être mises à exécution, je crois pouvoir, sans inconvénient, vous exprimer ma pensée à cet égard.

La grande question du jour et qui préoccupe si vivement tous les esprits, est celle qui a trait aux conférences de Vienne : l'anxiété qu'elles suscitent est partagée, soit pour la paix, soit pour la continuation de la guerre.

Les uns croient y entrevoir une solution toute pacifique ; — d'autres, (et je partage leur opinion) pensent que la guerre en ressortira plus formidable que jamais.

En effet, en se pénétrant bien des questions qui doivent être débattues dans ce Congrès, il est évident, pour ceux qui veulent y réfléchir sainement, que les 3e et 4e points à soumettre à l'adhésion de la Russie, lui imposent des conditions tellement dures, qu'il n'est pas probable, que lorsqu'on viendra à en discuter les détails, elle consentira à signer sa honte et son déshonneur.

Il ne m'appartient pas de m'étendre davantage sur des questions politiques d'une aussi haute portée. A d'autres plus compétents que moi, est réservée la tâche d'en mesurer toute la profondeur, et d'en pénétrer tous les plis et replis.

Mais ce qui ne fait pas l'objet d'un doute, c'est que la Russie possède encore toute sa force vitale, c'est que ses frontières sont défendues par de nombreuses et puissantes armées, et protégées par de redoutables fortifications ; c'est qu'enfin, Sébastopol, ce Gibraltar de la mer Noire, se maintient plus formidable et plus imposant qu'au début du siége ; je dirai plus, ses moyens de défense se sont accrus en raison du retard et des lenteurs forcés que nous mettons à l'attaquer définitivement, et se sont considérablement agrandis.

Cette place, dont la résistance prolongée fournira à l'histoire une de ses plus belles pages, s'est encore couverte, et sous nos yeux mêmes, de canons, de redoutes, de retranchements et de tous autres moyens de défense. S'en suivra-t-il de là que Sébastopol ne sera pas pris ? Je réponds : oui, Sébastopol sera pris : mais pour que nous puissions nous en rendre maîtres, ne croyez pas qu'il suffira que sa force matérielle soit détruite en partie par nos projectiles. Il faudra en outre que la force numérique et morale de sa garnison soit affaiblie ; il faudra que les opérations stratégiques que nous avons conçues soient exécutées avec habileté et précision. J'ai pour garant de leur plein effet, l'expérience et les hautes connaissances en stratégie de mes frères d'armes.

L'investissement complet de cette place est devenu une nécessité. C'est le but auquel nous tendons et que le retour des beaux jours, nous permettra probablement d'atteindre. Une fois la partie Nord investie, la source à laquelle Sébastopol a puisé jusqu'à ce jour ses immenses ressources tant en personnel qu'en matériel étant enfin détournée et coupée, les artères étant séparées du cœur, il ne sera plus possible qu'on y relève le lendemain ce qui aura été détruit la veille. Sa garnison ne pouvant plus être massée, en raison de l'occupation de la partie Nord, et devant au contraire être disséminée sur tous les points menacés, ne pourra que tenter des sorties faibles et insignifiantes, étant obligée de pourvoir au service de ses nombreuses fortifications et de faire face en outre au corps d'armée qui devra occuper la partie Nord.

Alors commencera réellement le bombardement de la place. Nos trois cents et quelques canons du plus fort calibre, lanceront sur elle le fer, le feu et la flamme jusqu'à ce que l'incendie de la ville, la destruction de ses fortifications et l'amoindrissement de sa garnison, puissent permettre à nos colonnes d'assaut de s'y précipiter avec leur fougue et leur ardeur déjà si bien éprouvées. Ce choc sera terrible, affreux ; car ce seront des masses compactes d'hommes qui se rueront contre des murailles, des canons, des hommes comme eux, courageux comme eux, qui leur opposeront le courage du désespoir, surexcités par le fanatisme.

Mais avant tout, une grande bataille devra être livrée à l'armée russe qui s'est échelonnée aux abords de la place, et qui même, à l'heure où je vous écris, semble menacer Balaklava. Il faut donc qu'elle soit refoulée loin de Sébastopol par notre armée mobile, commandée par l'intrépide Bosquet ; il faut que cette diversion soit opérée de concert avec Omer-Pacha qui va bientôt se trouver en mesure de prendre l'offensive avec des forces imposantes.

Le généralissime russe aurait, dit-on, reçu l'ordre d'emporter Eupatoria coûte que coûte ; mais ne savons nous pas ce qu'il en coûte aux Russes lorsqu'ils se laissent aller à ces velléités d'assaut ! Et Omer-Pacha qui commande à Eupatoria, se montrera-t-il inférieur à son lieutenant qui commandait à Silistrie ? Non, certes, n'aura-t-il pas d'ailleurs, en admettant que les Russes se présentent devant la place avec des forces considérables, comme auxiliaire puissant pour repousser leur attaque, le concours si utile et si efficace de notre marine ? Tout porte donc à croire que l'armée du général russe, après s'être épuisée en efforts inutiles pour s'emparer de cette place par un coup de main, sera contrainte de se retirer avec des pertes énormes auxquelles s'ajoutera peut-être la démoralisation. Alors, Omer-Pacha pourra la poursuivre dans ses retranchements de l'Alma où elle devra se porter pour se refaire et s'opposer à la marche de l'armée turque sur Sébastopol.

Vous pouvez donc vous attendre que les prochaines nouvelles qui vous parviendront d'Europe vous annonceront qu'une grande campagne s'est ouverte en Crimée, et que l'attaque a commencé contre Sébastopol. Il ne peut plus y avoir de temporisation, et le congrès de Vienne ne prendra réellement une marche pacifique, qu'autant que Sébastopol sera en notre pouvoir. Sans la prise de cette place, pas de paix possible ; et l'Autriche dont la politique donne lieu à des interprétations si diverses, et qui s'est équivoquée, ne prendra une attitude ferme et décidée, soit pour imposer des conditions de paix, soit pour concourir à l'alliance offensive, que lorsqu'il ne restera de Sébastopol que des ruines et des débris fumants.

Vous avez désiré connaître ma pensée, je vous l'ai exprimée sans [illegible] et avec toute l'impartialité que comporte la situation respective des deux armées qui sont sur le point d'en venir aux mains ; et comme je [illegible] l'écarte tout [illegible] satisfaire votre désir, persuadé de l'intérêt que vous portez au succès de nos armées et de la cause que nous servons. Puisse cette lettre ne pas être la dernière que je vous écrirai, et fasse le ciel que ma prochaine ait à vous annoncer que mes prévisions se sont réalisées ; et qu'enfin, l'étendard aux trois couleurs flotte sur les bastions de Sébastopol. C'est le vœu que doit faire tout bon Français. J'accepte donc le vôtre et vous prie d'agréer en échange ceux que je forme pour le bonheur de votre intéressante famille.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrestation du maître de poste.—M. G. W. Kendall, maître de poste de la Nelle-Orléans, a été arrêté hier, à 2 heures, par un député du Marshal des Etats-Unis, par ordre du commissaire Lusher et à la demande de M. Blair, agent secret des Malles du gouvernement. M. Kendall est accusé d'avoir volé $600 que renfermait une lettre adressée à la maison Wills, Rollins et Co.

M. John Slidell, sénateur des Etats-Unis, a répondu de la comparution du maître de poste.

Fausse alarme.— Une dame-jeanne d'alcool ayant fait explosion, hier, à 3 heures, au bureau de poste, le bruit a couru un instant que l'édifice était en feu, mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que c'était une fausse alarme.

Première Cour de District—Le juri a acquitté hier Maria Landy, qui était accusée de voies de fait.

L'avocat de District n'a pas trouvé lieu à poursuivre James Burke et Johnson Hughes, accusés d'assaut et batterie, et Ann McGrown, accusée de vol, et Patrick Muller, accusé de tentative de meurtre.

Inhumations—Dans les différents cimetières de la ville durant la semaine expirant le 22 du courant à 6 heures du matin :

Cimetière Protestant, rue Girod,	11
Cimetière des Odd Fellows,	6
do de Greenwood,	3
Cypress Grove No 1,	3
do do No 2,	8
Hôpital de Charité,	13
Cimetière de St Patrick,	23
do Catholique No 1,	9
do do No 2,	17
do Lafayette,	11
do St-Vincent de Paule,	16
Do de Joseph,	3
Total :	123

Combat à Alger.—Deux Irlandais, qui s'étaient querellés sur la Levée, se sont rendus hier, à onze heures, à Alger, accompagnés d'au moins deux cents de leurs compatriotes et ont vidé leur différend à coups de poing. Ils sont revenus en ville la figure et le corps meurtris.

Premier District.

Accusation de vol—Mme Margaret Ramage dit que Mary Jane Patten, qu'elle employait autrefois en qualité de servante, lui a volé divers articles. Elle a prié le recorder d'ordonner à des officiers de faire des recherches chez C K O'Hara, rue du Camp, où elle croit que se trouvent les objets.

Entre femmes—Margaret Jones a saisi Mme Julia Dillon à la gorge, lui a porté des coups de poing à la figure, l'a fait rouler sur le trottoir et a tenté de lui lancer des briques à la tête—Arrestation et cautionnement de $200 pour répondre de la bonne conduite.

Hommes contre femmes—Un affidavit accuse John Moseley d'être entré de force chez Mme Catherine Langhoff, un couteau à la main, d'avoir outragé cette dame et menacé de la tuer—Ordre d'arrestation.

Timothy Sullivan et sa femme Ellen sont accusés d'avoir assommé Mme Anne McMahon. L'affaire se règlera le 28 du courant.

Mary Kearney se plaint d'avoir été insultée par Alexander Algee tandis qu'elle passait tranquillement dans la rue St Paul. Algee s'est engagé à comparaître le 27 courant devant le recorder.

Fou—Le recorder a envoyé Bernard Zel à l'asile des fous. Le frère de Bernard dit qu'il est venu chez lui, a brisé les miroirs et les meubles et donné d'autres preuves de folie.

Arrestation—La police a arrêté hier Wm Singleton dit Wm R Stockley, qui est accusé de s'être évadé de la prison de New Albany, Etat de l'Illinois où il était accusé d'avoir fait de la fausse monnaie—Thomas Connelly, marchand de la rue de la Nouvelle Levée, dit que Singleton a obtenu de lui pour onze piastres de vêtements à l'aide de faux prétextes. Il est en prison.

Blessé par un voleur—Hier, vers deux heures du matin, M. Parker, demeurant rue de l'Annonciation, fut réveillé par un bruit de pas dans l'appartement attenant à sa chambre à coucher. Il demanda qui était là et vit au même moment un individu qui se dirigeait dans le voisinage de son lit. [illegible] M. Parker, peu satisfait de cette réponse, sauta à bas de son lit et se dirigea du côté où la voix s'était fait entendre [illegible]. Celui-ci opposa de la résistance, une lutte s'en suivit, et le malfaiteur saisit un pistolet qui était sur la table, et en porta un coup [illegible] poignet. Libre alors, il s'enfuit par la croisée en tirant un second coup sur M. Parker, qu'il atteignit cette fois à la joue. Les blessures de M. Parker sont peu graves. On ignore le nom du voleur.

Deuxième District.

Voies de fait—M. Frederick Wright se plaint d'avoir été insulté par Thomas Davis, h. c. l. qui a proféré des menaces contre lui. Thomas est au violon.

Accusations de vol—M. Ernest Rivet a déclaré qu'on lui a volé quarante piastres, samedi dernier. Ses soupçons planent sur deux peintres, Hérard et Chopin, qui travaillaient chez lui.

François Fayadés, horloger de la rue St-Philippe, dit que des voleurs se sont introduits dans son magasin, samedi et ont enlevé pour $314 de montres, boucles d'oreille, bagues et autres articles en or. Il soupçonne trois individus dont il ignore les noms mais qu'il se charge de désigner à la police.

Maison de débauches—Arthur O'Neil, officier de police, accuse une femme du nom de Mary, de tenir une maison de débauches et de troubler, la nuit et le jour, la paix de la rue Bienville.

Tentative de meurtre—Thomas Foster, qui tient un cabaret à l'encoignure Hopital et Bourgogne, a été arrêté hier et écroué, sous la double accusation de débiter des liqueurs sans avoir préalablement payé le montant de la licence et d'avoir voulu tuer M. Amédée Porche, dimanche soir. Il paraît qu'en décembre dernier M. Porche, alors officier de police, accusa Foster de vendre des liqueurs aux esclaves. Foster avait juré de se venger. Dimanche, il invita M Porche, qui passait, à entrer dans son café, s'élança sur lui dès qu'il y eut mis le pied et allait lui couper la gorge [illegible]. M. Porche porte des marques sur la figure et les mains.

Troisième District.

Violation de contrat.—Joseph Mitchell a été écroué hier pour violation de contrat. Il était engagé comme matelot et avait reçu une partie de ses gages ; mais au moment où le navire allait partir il refusa de s'embarquer.

Arrestations.—Harrison Hammond, h. c. l. est au violon pour avoir assailli un officier de police.

James Tuthers et Owen Max ont été arrêtés parce qu'ils ont menacé de faire feu sur un officier qui leur disait de ne pas se baigner dans le bayou St Jean.

Insolence.—L'officier de police Coleman répondra demain à l'accusation d'avoir insulté M. T. Dalon, en l'appelant nègre et en lui demandant sa passe.

Nouvelles de la Campagne.

Vols nocturnes.—Depuis un mois environ, dit le *Meschacébé* de Saint-Jean-Baptiste, du 22 courant, il ne se passe pas une nuit que des vols ne soient commis sur les habitations de notre voisinage. L'audace des nègres augmente quotidiennement, et comme ils ne rencontrent aucun obstacle, pour se livrer à leur honorable profession, ils volent....... volent sans cesse. Tous les poulaillers ont été dévalisés, tous les jardins ravagés, et plusieurs habitants ont eu à regretter la perte de bœufs, vaches, moutons, etc.

Les esclaves sont libres, entièrement libres de commettre tous les crimes la nuit. Le chemin public et les cours de nos habitations sont leur propriété aussitôt le soleil couché.

Nous lisons dans le même journal :

Riz.—La récolte du riz est gravement compromise dans nos paroisses, par suite de la baisse des eaux du fleuve et l'absence de pluie ; encore quelques jours d'un pareil état de choses et elle sera entièrement perdue.

Fleuve.—Le fleuve a encore considérablement baissé cette semaine. Il est maintenant à dix pieds au dessous de la plus forte crue de cette année. Jamais on ne l'a vu aussi bas à cette époque, et chacun se demande ce que cela signifie. On ne peut comprendre ce retard de la fonte des neiges dans les hauts, avec la chaleur étouffante qui nous accable depuis plusieurs jours. Gare au montage de mai, cependant !

Sécheresse.—La sécheresse continue et sans les bienfaisantes rosées du matin, il faudrait renoncer à tout espoir de récolter quoique ce soit cette année. Les jardins sont dans l'état le plus déplorable ; les légumes jaunissent et se dessèchent dans la terre dure comme de la pierre, par suite de la sécheresse ; le plan de cannes est en état de souffrance et ne pousse point ; le maïs même, bien que superbe en quelques endroits, est malingre et clair semé généralement.

Incendie d'une sucrerie.—Dans la nuit du 17 courant, vers onze heures, dit le *Messager de St Jacques*, un terrible incendie a éclaté sur la rive droite du fleuve, dans la sucrerie de M. Gauthreaux, planteur de notre paroisse. Une foule de voisins et même des gens de la rive gauche se sont transportés sur les lieux et sont arrivés encore à temps, non pour arrêter la destruction de la sucrerie, mais pour sauver des flammes plus de 500 cordes de bois placées à une petite distance que le feu avait déjà envahies. On attribue ce méfait à des nègres. Il y a environ huit jours, la même sucrerie fut enfoncée pendant la nuit et à l'aide d'un gros marteau de forgeron, on écrasa des boulons, des écroues et des engrenages pour une valeur d'au moins $500.

Canada.—Nous lisons dans le *Moniteur Canadien* :

« Or voici, enfin, un changement qui nous annonce formellement le printemps—qui, cette année, ne sera pas printanier. Il pleut et neige tour à tour ; mais l'atmosphère est tellement imprégnée d'humidité que la débâcle des glaces ne tardera sans doute guère. Déjà le fleuve est sillonné de fissures, ouvert en plusieurs places par des mares, et sans doute la semaine prochaine un chenal sera formé vers le milieu. A Montréal, les voitures d'été ont remplacé les traîneaux. »

Assassinat d'une famille entière.—La petite ville de Wabash dans l'Etat d'Indiana, vient d'être le théâtre d'un de ces drames horribles qui ne sont plus possibles dans les centres civilisés, mais dont, malheureusement, on trouve des exemples trop fréquents dans les contrées où l'action des lois est moins exercée par suite du contact de la vie sauvage, et de l'isolement comparatif des populations. Toute une famille, composée du père, de la mère et de cinq enfants, a été assassinée sans que leur disparition inspirât de soupçons pendant des mois entiers. On peut dire que c'est par un hasard providentiel qu'on a découvert, ces jours derniers, le crime commis à l'automne de l'année passée.

Une famille, connue dans le pays sous le nom de French, vivait dans le voisinage d'une autre famille nommée Hubbard. La première était pauvre, et avait pauvrement vécu dans le pays pendant six ans [illegible] de rapports fréquents avec tous leurs voisins. Durant l'année dernière, la famille French parvint à récolter une certaine quantité de maïs et de plantes potagères, dont la valeur jointe à celle de son mobilier ne dépassait guère une somme de $50.

Un jour du mois d'octobre, M. Lewis, un proche voisin, se rendit à sa cabane pour lui acheter son maïs. Il fut reçu à la barrière par les Hubbard. Ils lui racontèrent que la nuit précédente le frère de French était arrivé avec un wagon, et avait emmené avec lui toute la famille dans l'Illinois où elle avait l'intention de se fixer. Ils lui avaient acheté avant son départ, tout ce qu'elle possédait ; le maïs, le jardin et le mobilier. Un ou deux jours plus tard, M. Seaman Fisher vint s'informer si les French n'avaient pas besoin de quelque secours. Il rencontra également les Hubbard qui lui racontèrent la même histoire.

Cette disparition subite n'excita aucun soupçon, et il est probable qu'un crime atroce fût resté à jamais ignoré, si le meurtre récent d'un homme du nom de Boyles n'avait eu pour effet de faire peser sur les Hubbard des soupçons qui amenèrent leur arrestation. Les Hubbard arrêtés, on procéda à une perquisition dans leur maison pour y trouver quelque preuve de leur culpabilité dans le meurtre de Boyles, et c'est à ce fait que l'on doit la découverte de la vérité sur le sort de la famille French.

En fouillant le sol intérieur de la cabane, on ne tarda pas à trouver le corps d'un enfant dans un état de décomposition avancée. Cette première révélation motiva aussitôt la convocation d'un jury d'enquête qui se rendit sur les lieux sous la présidence du coroner. En leur présence et en celle d'une foule de témoins attirés par l'événement, on procéda à la continuation des fouilles, et on ne tarda pas à exhumer les sept cadavres de la famille French. Tous avaient le crâne fracturé ; le père et la mère avaient les jambes brisées de façon à faciliter leur introduction forcée dans le trou étroit qui leur servait de sépulture, à une profondeur de trois ou quatre pieds. Ils y étaient entassés les uns sur les autres ; les parents au dessous des enfants, dont l'aîné était âgé de quinze ans, et le plus jeune de quinze mois. L'identité des cadavres n'a laissé aucun doute devant la constatation que leur état rendait encore facile pour les témoins qui avaient connu ces malheureux durant leur vie.

Les assassins sont tous sous la main de la justice. On ne peut assigner à ce crime abominable d'autre motif que le désir de s'approprier ce que possédaient les victimes. Sept personnes assassinées pour une somme de 50 dollars !

Encore une curiosité—Naguères, nous dit le même journal, nous nous sommes plu à faire la nomenclature de ce que notre paroisse avait produit de plus extraordinaire dans le règne animal ; à cette liste, nous ajouterons aujourd'hui un oison né avec quatre jambes et quatre pattes, mais mort en naissant.

Bateaux pris—La baisse du fleuve a été si rapide et si inattendue que deux bateaux à vapeur se trouvent, dit-on, retenus à l'heure qu'il est dans le bayou Lafourche.

Incendie à Napoléonville—Un incendie s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi dernier dans l'établissement de M. Rizan à Napoléonville, la maison voisine occupée par un cellier et quelques baraques attenant ont aussi été la proie des flammes. Le café était plein de marchandises nouvellement arrivées. La perte est considérable.

Le petit fils de J. Cartier—M. Hobert Bellanger est mort le 25 mars dernier, dans la paroisse Terrebonne, à l'âge avancé de 72 ans. M. Bellanger était un descendant, en ligne directe, du fameux navigateur français Jacques Cartier, auquel on doit la découverte du Canada.

Utah—Une magnifique soirée a été donnée, le 1er janvier, par le gouverneur Young et l'assemblée législative du peuple mormon en l'honneur du colonel Steptoe, gouverneur nommé du territoire, du juge Kinney et des autres fonctionnaires fédéraux récemment arrivés à Salt Lake City. Mais l'harmonie qui régnait dans la salle de bal, ne s'étendait pas au reste de la ville. Quelques soldats du bataillon sous les ordres du colonel Steptoe, se trouvant dans un cabaret, se permirent des propos très peu respectueux à l'égard des chefs du mormonisme. Les Saints qui se trouvaient présents relevèrent promptement l'insulte. Il s'ensuivit une mêlée dans laquelle plusieurs coups de pistolet furent échangés et sept ou huit personnes blessées. La Légion mormone fut bientôt sous les armes et menaça d'écraser le bataillon américain, qui se tint sur la défensive et se fortifia de son mieux. Cet état d'hostilité dura pendant trois jours, au bout desquels la paix fut conclue. Comme l'ivresse était la cause première de tout le mal, les autorités ont prohibé la vente des liqueurs spiritueuses dans la ville de Salt Lake.

L'Affaire du 15 au 16 mars.

Le *Moniteur* publie le rapport suivant du général Canrobert, en date du 17 mars :

« Monsieur le maréchal,

» J'ai l'honneur de vous rendre compte de quelques actions de guerre qui ont eu lieu dans nos tranchées, et qui sont la conséquence de l'exécution de nos divers travaux.

» Dans la soirée du 14 au 15, nous avons enlevé à l'avant de la parallèle ouverte devant le mamelon qui précède la tour Malakoff et où les Russes ont établi leur nouvel ouvrage, une première ligne d'embuscades d'où les tirailleurs de l'ennemi incommodaient nos travailleurs, et d'où ils avaient tué, dans la matinée de ce jour, le capitaine du génie Guilbot, que nous regrettons vivement.

» Les troupes chargées de cette opération l'ont exécutée avec beaucoup de vigueur et d'entrain sous le feu de la mousqueterie et du canon de la place. L'opération a dû être continuée dans la nuit du 15 au 16 ; elle a été, comme la veille, très rigoureusement menée ; les embuscades ont été rasées. Le général Bosquet se loue beaucoup de l'énergie des troupes qui ont été employées dans ces deux combats, lesquels ont été l'occasion d'actions de vigueur individuelle très honorables.

» Les généraux Niel et Bizot ont reconnu la parallèle ouverte pendant cette nuit, et ils ont préparé l'exécution d'une autre parallèle plus rapprochée du mamelon qui précède la tour Malakoff. Nous allons l'entreprendre dès la nuit prochaine dans un terrain où malheureusement le rocher est très près de la surface du sol, condition avec laquelle nous n'avons cessé d'avoir à lutter presque partout depuis le commencement du siége.

» A la gauche, nous avons continué nos travaux devant le bastion central. Dans les mêmes nuits du 14 au 15 et du 15 au 16, malgré un feu très-vif de mitraille et de mousqueterie, nous avons relié nos attaques par une nouvelle parallèle à plus de 400 mètres, la tranchée tournant en avant dans la direction de ce bastion.

» Ces opérations nous ont coûté une trentaine d'hommes tués ou blessés, parmi les premiers le capitaine Adis, du 2e régiment de la légion étrangère.

» Dans la nuit du 15 au 16, l'assiégé voulant probablement faire une diversion sur notre extrême gauche, et supposant sans doute aussi que les travaux entrepris à droite absorbaient toute notre attention, a dirigé vers cette gauche une sortie composée de quatre cent cinquante volontaires et de divers corps. Leur effort a été supporté par une compagnie du 10e bataillon de chasseurs à pied et une compagnie de voltigeurs du 2e régiment de la légion étrangère. Ce combat a été très brillant ; l'assaillant accueilli par un feu très-vif et repoussé à la baïonnette dans les reins jusqu'au delà du parapet de la tranchée, a laissé entre nos mains 29 hommes tués ou blessés et en a semé autant sur le terrain qui sépare la tranchée des embuscades d'où il était parti. Il en avait cependant enlevé un grand nombre au moyen de détachements pourvus de brancards. Au total, ce petit combat a dû coûter aux Russes le tiers de l'effectif qu'ils y ont engagé. Il nous a coûté 5 hommes tués et 12 blessés.

» Dans les huit jours qui viennent de s'écouler nous avons essayé le feu d'une petite batterie construite par nous, armée et servie par les Anglais, qui a des vues sur le grand port. Nous avions remarqué qu'un des bateaux à vapeur dont le feu nous incommodait, le *Gromonosetz*, avait été atteint par nos boulets. Nous apprenons aujourd'hui qu'on a eu à peine le temps de le remorquer jusqu'à l'estacade dans l'avant-port, où il a coulé. Cet incident n'est pas sans valeur, surtout par l'effet moral qu'il a dû produire dans la garnison. Le port est en effet la ligne de retraite de cette garnison, et plus notre action deviendra menaçante sur cette ligne, plus les troupes s'inquièteront et tendront à se décourager.

» La brigade de la garde impériale a été très vigoureusement constituée. Les meilleurs soldats de l'Orient y ont naturellement leur place et une noble récompense. Hier, j'ai remis solennellement au régiment des zouaves de la garde le drapeau que l'empereur lui confie. Sa Majesté et vous, monsieur le maréchal, pouvez être assurés qu'il sera bien gardé.

Malgré les variations excessivement brusques du climat de la Crimée, le chiffre des malades tend à décroître.

Agréez, etc. » CANROBERT.

Entre ennemis.

Nous empruntons au *Journal de Constantinople* la correspondance suivante d'Eupatoria, 8 mars ; on y lira d'intéressants détails sur une entrevue qui a eu lieu entre Sefer-Pacha et le prince Radziwill, relativement à la mort de l'empereur Nicolas :

Je m'empresse d'abord de rectifier une erreur que j'ai commise dans le post-scriptum de ma dernière lettre. Au moment de la fermer, on vint m'annoncer que Skinder-Bey venait de succomber, et dans la précipitation du départ, je n'ai pas eu le temps de vérifier cette nouvelle. Je suis heureux d'avoir aujourd'hui à me démentir. Skinder-Bey, loin d'être mort, va aussi bien que le comporte son état, et ne tardera pas à se rétablir de ses blessures. Seulement, après la levée du second appareil, on s'est aperçu que l'os du petit doigt coupé faisait trop saillie au-delà des chairs, et on a dû le lui désarticuler.

Dans la matinée du 7 courant, le bateau à vapeur autrichien *Colombo* est arrivé de Varna, apportant à Omer-Pacha la nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas.

Le même jour, dans l'après midi, il s'est passé un fait dont la relation ne peut qu'intéresser vos lecteurs.

Des murailles de la ville, nous aperçûmes de la cavalerie russe qui se portait sur la droite de notre camp. Sefer Pacha (comte Koscielski,) prit deux escadrons de lanciers ottomans et se porta à la rencontre de l'ennemi. Les deux troupes s'arrêtèrent en même temps à une certaine distance. Sur le front de la colonne russe on n'aperçut que quatre cavaliers, et ces cavaliers semblaient être des officiers, bien que selon l'ordre donné par l'empereur Nicolas, tous les officiers jusqu'aux généraux soient toujours obligés de recouvrir leur uniforme de la grossière capote du soldat.

Sefer-Pacha, accompagné de son aide de camp, de M. Kuczinski, major du génie dans l'armée égyptienne, et d'un autre officier, fit quelques pas au-devant d'eux. Lorsque les deux groupes furent en présence et assez rapprochés pour entrer en conversation, il y eut d'abord de la défiance, surtout de la part des Russes ; mais on se donna mutuellement parole d'honneur d'officiers qu'il n'y aurait aucune attaque, et l'entretien se noua.

Sefer Pacha approcha son cheval contre celui de l'officier, qui semblait être le chef des autres, et qui avait la tête couverte de bonnet tartare en peau de mouton noire, et prenant la parole :

—Messieurs, j'ai une triste nouvelle à vous annoncer : l'empereur est mort.

—Quel empereur, s'il vous plait ?

—Mais le vôtre, l'empereur Nicolas.

—De quelle date est cette nouvelle ?

—Du 2 de ce mois.

—C'est probable ; mais il n'y a là encore rien de sûr. Il est vrai que lorsque j'étais il y a quelques jours à Sébastopol, nous avons appris que notre empereur était gravement malade. Nous verrons.

Après quelques autres paroles insignifiantes, Sefer Pacha pria son interlocuteur de lui dire à qui il avait l'honneur de parler.

—Au général prince Radziwill.

(C'est lui qui vint à Constantinople demander au Sultan l'extradition de tous les réfugiés qui avaient pris part à la guerre de Hongrie, et qui n'éprouva qu'un énergique refus.)

Sur une pareille demande du prince, Sefer-Pacha déclina son nom.

—Mon Dieu ! pacha, voyez un peu les effets de la guerre. Nous combattons aujourd'hui, et il y a trois ans, nous nous trouvions ensemble à dîner chez le comte Xavier Branicki, à Paris. Là, nous étions amis.

—Ainsi ! pardon, général, nous n'étions que convives.

—Oh ! mon Dieu, c'est la même chose.

En ce moment, un grand jeune homme blond, qui semblait être aussi un officier supérieur, intervint dans la conversation :

—Les poètes, dit-il, sont d'indignes blasphémateurs. Sur quels tons n'ont-ils pas chanté la beauté du climat et les délices de la Crimée ! Et voilà plusieurs mois que nous sommes dans la boue jusqu'aux oreilles.

—Croyez-vous qu'à Eupatoria nous nous prélassions dans les délices ? A la guerre comme à la guerre.

—A propos, ajouta Séfer-Pacha, qui a donc porté ce coup de sabre à la tête de Skinder-Bey ? Skinder soutient que ce doit être un gentilhomme, parce que son adversaire, qu'il n'a pu reconnaître au costume, car avec votre habillement actuel, on ne peut distinguer l'officier du soldat, était parfaitement monté et avait la main solide.

—Comment, dit le prince Radziwill. Skinder n'est pas mort ?

—Mais non, et il vous le prouvera bientôt en prenant sa revanche.

—Eh bien ! dites-lui que celui qui l'a blessé, c'est aussi : c'est Winner, lieutenant-colonel des lanciers.

On échangea encore quelques paroles de politesse ; on échangea également des cigares, et chacun regagna ensuite ses troupes, sans qu'il eût été tiré un coup de pistolet.

Nous avons remarqué que dans cette rencontre, sur huit assistants, il y avait huit Polonais, quatre du côté des Ottomans et quatre du côté des Russes. Les officiers ottomans avaient tous leur sabre dans le fourreau, tandis que deux officiers russes tinrent leur lame au poing tant que dura l'entrevue : ils semblaient honteux de cette précaution ; mais cette honte même les empêcha de remettre le sabre au fourreau.

Après cette entrevue, Séfer Pacha en a eu, les jours suivants, quatre nouvelles avec le général Radziwill, dans le but d'échanger les prisonniers tombés au pouvoir des Russes dans l'affaire de Skinder bey, et qui sont au nombre de dix. Cet échange n'a pas encore été effectué.

☞ Pourquoi meurt-il tant d'enfants ! C'est une question que nous entendons souvent posée, et on n'y a pas encore répondu, que nous sachions, d'une manière satisfaisante ; cela ne nous étonne nullement. C'est cependant une question qui intéresse les parents. Après avoir mûrement réfléchi sur ce sujet, et consulté un grand nombre de médecins les plus distingués, nous sommes d'avis que la plupart des décès est causée par les vers qui engendrent d'innombrables maladies et doivent être d'autant plus à craindre qu'on ne les soupçonne pas. Mais il existe heureusement un remède qu'on peut employer en toute confiance : nous voulons parler du VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, qui a toujours réussi et peut être administré à l'enfant le plus délicat. Adressez-vous à l'agent et prenez le prospectus dans lequel sont publiés des certificats et autres renseignements.—Prix : 25 cents la bouteille.
A vendre en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co.
No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
Agence générale pour la vente aux Etats-Unis.
23 avril—6

ARRETEZ CETTE AFFREUSE TOUX
☞ Nous appelons l'attention du public sur le SIROP DE CERISES SAUVAGES et de GOUDRON, du Dr Davis, le grand remède contre le rhume, la toux, l'asthme et les affections pulmonaires. Ce spécifique sans égal ne soulage pas seulement, mais guérit radicalement lorsque tous les autres médicaments ont failli. Ne faites pas l'essai sur les poumons, mais ayez de suite recours à ce remède qui fait disparaître la toux la plus dangereuse, empêche le crachement de sang, facilite la respiration et rend bientôt la santé au malheureux atteint de la maladie de poitrine. A vendre par
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres,
Seuls agents à la Nlle-Orléans,
23 av—6f Au-dessous de l'Hôtel d'Orléans.

RHUMATISME.
☞ Pourquoi ne pas vous débarrasser de cet affreux mal, lorsque vous avez un remède sous la main ? Le rhumatisme, sous quelque forme qu'il se soit présenté, qu'il soit aigu ou chronique et suivi de l'enflure des jointures, et même quand les médecins les plus distingués avaient échoué, a été radicalement guéri par le célèbre remède végétal connu sous le nom de « Composé de Mortimer contre le RHUMATISME et pour la PURIFICATION DU SANG. » Ce spécifique diffère de la plupart des autres en ce qu'il ne peut être employé que contre cette affection.
A vendre, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co,
23 av—6f. No 151, rue de Chartres

Salsepareille de Bull.
☞ Il n'y a probablement pas une seule découverte médicale qui ait été aussi utile à l'humanité souffrante que la Salsepareille de Bull. Le Dr John Bull, médecin d'un talent supérieur, a donné au monde une préparation pour la purification du sang et la guérison des scrofules, rhumatismes, vices, les blessures, etc., qui fait l'admiration des médecins les plus habiles et les plus anciens dans la pratique. L'amélioration sanitaire des grandes villes de l'Orient peut parfaitement s'attribuer à l'emploi fréquent de la salsepareille de Bull. Toutes les familles doivent faire usage de cette précieuse préparation, afin d'éviter les maladies. A vendre en gros et en détail chez
J. WRIGHT & Co., seuls agents. 150, rue Chartres.
☞ Les droguistes et les commerçants n'auront à payer que les prix demandés par les propriétaires de l'article. 23a—6f

Une bonne comparaison.
☞ Le Rev. William Roslatt, ministre méthodiste bien connu, établit la comparaison suivante entre sa femme et le célèbre Vermifuge du Dr McLane. Elle est amusante, mais exacte :
« Un furet, placé à l'entrée d'un trou de rat, l'empêche de sortir ; le rat, l'extermine et le tire dehors. C'est ce que fait le VERMIFUGE AMERICAIN DU Dr McLANE contre les vers, ces terribles suceurs des enfants. Ce remède, en effet, pénètre par la bouche, descend [illegible] dans l'estomac, tue le ver et le chasse du corps. C'est du moins l'effet du vermifuge sur mes enfants. »
Un voisin de M. Roslatt, M. Briggs, fait la même comparaison que lui; [illegible] les plus grands éloges à ce grand spécifique, après en avoir vu l'effet sur leurs enfants. Le vermifuge est à vendre par SCOVIL & MEAD, No 111, rue de Chartres.
Agence générale pour la vente en gros dans le Sud. On peut leur transmettre les ordres. A vendre également par tous les droguistes. 21 avril—6f

Le "Washington Salve and Purifier"
☞ Guérit toutes les maladies de la peau et du sang, la teigne, les panaris, les cancers, les dartres, les ulcères, les rougeurs, les scrofules, les tumeurs, les éruptions, les brûlures, les pustules, les érysipèles, la lèpre, les fistules, les hémorroïdes et la gale.
L'onguent Washington contre les rhumatismes
Et le remède interne contre les rhumatismes guérissent toutes les maladies des os et des nerfs, telles que rhumatismes, enflure aux jointures, la goutte, la névralgie, les contractions, les crampes, etc. etc.
A vendre par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres. Et par MICKLEJOHN & Co, seuls propriétaires, No 38, rue St-Louis
21 av—6f

Collège de la Louisiane.
Paroisse St Jacques.
PAR un acte passé à la dernière législature, ce collège est devenu la propriété d'une société d'actionnaires au nombre desquels nous remarquons Louis Dufau, A. B Roman, T. D. Donegan, V. Labarre, A. Ferry, S. Fortier, Dr Dumaré, Fr. Degué, Alex. de Clouet, Edward Bemiss.
Dans une de ses réunions le conseil d'administration et de direction a décidé qu'il serait créé cinq chaires principales pour l'enseignement de l'anglais, des mathématiques, des sciences physiques et naturelles, du français, et des langues mortes. Les candidats qui voudraient concourir, inscriront chacun leurs demandes par écrit au président du collège avant le 15 du mois de septembre. Le conseil de direction, désirant se procurer des professeurs distingués par leur savoir et par leur expérience, [illegible]. Les études que l'on fait au Collège de la Louisiane sont complètes. Elles embrassent non seulement toutes les branches d'un cours élémentaire, mais encore celles d'un cours supérieur. On reçoit à toutes les époques de l'année des élèves, quelque soit leur âge, mais ils ne peuvent entrer dans les hautes classes qu'après examen.
Les parents de la Nouvelle Orléans qui désireraient envoyer leurs enfants au collège peuvent les confier aux capitaines du Laurel Hill ou du Capitole, partant de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches matins à neuf heures.
S'adresser pour de plus amples informations à la Banque des Citoyens à la Nouvelle-Orléans, ou bien au président du collège, Louis Dufau. 24 avril 1m

Atelier de Ferblanterie à vendre.
LE soussigné, partant pour France, offre de vendre à la suite de ses affaires et son atelier de ferblanterie. GUYON, Rue Bourbon, entre St-Anne et Dumaine
24av—6f.

Demande d'emploi.
UN ouvrier charpentier, français, sachant parler un peu l'anglais, désire trouver de l'emploi sur la Côte ou sur une plantation quelconque. S'adresser au No 126, rue de la Vieille Levée. 24 avril—3

Demande de Ferblantier.
UN BON FERBLANTIER ayant une bonne conduite et pouvant diriger une ferblanterie de cette ville, trouvera un emploi lucratif, en s'adressant au No 46, rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez Alley. 24av—1eow.

EN débarquement du steamer Argyle, de Cincinnati :
20 barils whiskey Bourbon.
10 demi barils whiskey Bourbon.
20 do do White Wheat.
10 do do Monongahela.
10 do do Rye. A vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 & 15 rue St Louis
24av

EN DEBARQUEMENT du navire "Mary Annah" de Bordeaux, Marque G. Preller & Co. 20 barriques vin rouge, Pauillac, 10 do vin rouge St-Estèphe, 20 do St Julien, 10 demi barriques do do Margaux ; 200 caisses de 12 bouteilles Pauillac, 10 demie barriques vin blanc Grave, 5 do do Haut Sauterne.
A vendre par P CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe
24 av

VIN DE CATALOGNE—200 demi pipes vin de Catalogne en magasin et en entrepôt —50 quarts vin de Shery, 50 quarts vin de Madère, 50 quarts vin de Malaga doux, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe
24av—5f

WHISKEY Monongahela—En barils et demi-barils, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas
24 avril

GENIEVRE de Hollande—27 pipes de la célèbre marque de bateaux à vapeur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas
24 avril

EAU DE VIE de Cerises—5 barils, qualité supérieure, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas
24av

FARINE—400 barils extra et superfine, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co 15 rue Tchoupitoulas
24 av

SAVON—300 caisses savon de Geo Schillito, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas
24 av

BEURRE—Beurre de A. W. Brown, en barillets et demi-barils, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas
24 av

JAMBON—75 boucauts plats côtés et épaules, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas
24 av

MORUE—30 tambours et 500 caisses morue de Wm Churhill et N. P. Mann, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 15, rue Tchoupitoulas
24 av

SUIF—En tierçons et barils, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, par D C LOWBER, Courtier, 37, rue Commune
24av—1f

PLATRE—100 barils, à vendre par D C LOWBER, Courtier, 37, rue Poydras
24av—1f

GROCERIES ! A vendre pour cause de maladie. Une belle et bonne grocerie bien achalandée, située dans un quartier de la ville très commerçant, à l'encoignure de la rue Dryades et du Marché, No 112. S'adresser sur les lieux. 11 avril—15

A vendre pour cause de départ.
GROCERIES ! La grocerie de l'encoignure Claiborne et Esplanade. S'adresser chez Mr P. ROY, 46 Vieille Levée, entre Bienville et Conti
21 avril—8

BOTTES ET SOULIERS D'ETE—492 caisses en débarquement du steamer Black Warrior et du navire Sparkling Sea, de Boston, à vendre par JOHN M. GOULD & Co, No 18 rue des Magasins
21 av

$25 de récompense.
PARTI marron, le nègre DICKSON, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, portant une barbe épaisse, ayant une cicatrice au côté gauche du cou et quelques marques de petite vérole sur la figure. On l'a vu dernièrement [illegible]. Dickson a appartenu à M. Juan Fernandez, rue Ste Anne, et conduisait un corbillard. Une récompense [illegible] sera donnée à quiconque l'arrêtera et le conduira chez SAMUEL STEWART, No 82, rue du Camp
21 avril—6

[illegible]
REÇU par le Bordelais du Havre—1000 bouteilles de Bon Laffecteur
☞ Les pharmaciens pourront obtenir cette spécialité au prix courant de Paris, en prenant une caisse de 100 bouteilles.
S'adresser à EDOUARD GOILLOT, Dépositaire. No 145, rue Royale, entre St Louis et Toulouse
16avril

Cortège des Odd Fellows.

Pour célébrer le 36me Anniversaire de l'introduction de l'Ordre des Odd Fellows aux Etats Unis.

JEUDI, 26 AVRIL 1855.

☞ Les diverses Loges, encampements, etc., se réuniront dans leurs salles respectives à 9 heures du matin, sous la direction de leurs Marshals respectifs et se rendront à la place Lafayette pour y organiser le cortège. La colonne se formera dans la rue Saint-Charles et sera composée de huit divisions.

Première Division.
Sous la direction de A. Chiapella et J. Faust, assistants du Grand Marshal, comprenant les Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, côté nord, la droite s'appuyant sur la rue St Charles :
Merchants' Lodge No 44. Herman Lodge No 39.
Southwestern Lodge 40. Harmony Lodge No 38.

Deuxième Division.
Sous la direction de D. Thayer et H. Dameron, assistants du Grand Marshal, comprenant les Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à dix pas en face de la première division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles.
Pacific Lodge No 33. Columbus Lodge No 24.
Germania Lodge No 29 Independance Lodge 23,

Troisième Division.
Sous la direction du Dr T. S. Clapp et J. L. Fabre, assistants du Grand Marshal, comprenant les Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à dix pas en face de la deuxième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles :
Magnolia Lodge No 22. Crescent Lodge No 17.
Loge de l'Etoile Polaire 19. Templar Lodge No 10.

Quatrième Division.
Sous la direction de J. M. Fermor et J. S. Sloan assistants du Grand Marshal, comprenant les Loges, suivantes, se formera sur la place Lafayette, à dix pas en face de la troisième division, la droite s'appuyant sur la rue St-Charles :
Delta Lodge No 15. Howard Lodge No 13.
Hope Lodge No 14. Commercial Lodge No 12

Cinquième Division.
Sous la direction de Wm Shannon et J. S. Burke, assistants du Grand Marshal, comprenant les Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à dix pas en face de la quatrième division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles :
Orleans Lodge No 11. Jefferson Lodge No 9.
Teutonia Lodge No 10. Crescent Lodge No 8.

Sixième Division.
Sous la direction de A. A. Maginnis et Geo. Hooper, assistants du Grand Marshal, comprenant les Loges suivantes, se formera sur la place Lafayette, à dix pas en face de la cinquième division, la droite s'appuyant sur la rue S. Charles.
Union Lodge No 6. Louisiana Lodge No 1.
Washington Lodge No 3. Eagle Degree Lodge No 1
Portant les emblèmes de l'ordre.
Loges subordonnées de juridictions étrangères.

Septième Division.
Sous la direction de R R. Ballard et H. Harby, assistants du Grand Marshal, comprenant les encampements suivants, se formera sur la place Lafayette, à dix pas en face de la sixième division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles :
Pelican encampment No 8,—Lafayette encampment No 7,— Washington encampment No 6—Campment La Salle No 5,—Hobah encampment No 3,—Wildey encampment No 1—Grand campment.

Huitième division.
Sous la direction de J. O Nixon et George Dirmeyer, assistants du Grand Marshal, comprenant les Grand' Loges suivantes, se formera sur la Place Lafayette, dix pas en face de la septième division, la droite s'appuyant sur la rue St Charles.
Orateurs du jour et grand aumônier de la Grande Loge.
Grande Loge de la Louisiane et Grande Loge des Etats-Unis.

ORDRE DU CORTEGE.
Première Division.
Charles H. Churchill, Grand Marshall.
George W. Shaw, Henry Forno, Gerard Stith et W. B. Bowies aides du Grand Marshall.
A. Chiapella, J. Faust, assistants du Grand Marshal.
Corps de Musiciens.
Les Loges composant la première Division.
Deuxième Division.
D. Thayer et H. Dameron, assistants du Grand Marshal.
Les Loges composant la Deuxième Division.
Troisième Division.
Dr T S Clapp et J L Fabre, assistants du Grand Marshal.
Corps de musiciens.
Les Loges composant la Troisième Division.
Quatrième Divison.
J. M Fermor et J Sloan, assistants du Grand Marshal.
Les Loges composant la Quatrième Division.
Cinquième Division.
Wm Shannon et J S Burke, assistants du Grand Marshal.
Les Loges composant la Cinquième Division.
Sixième Division.
A A Maginis et Geo. Hooper assistants du Grand Marshal.
Corps de Musiciens.
Les Loges composant la sixième Division.
Septième Division.
R. R. Ballard et H. Harby, assistants du Grand Marshal.
Les Campements composant la septième Division.
Huitième Division.
J O Nixon et Geo. Dirmeyer, assistants du Grand Marshal.
Corps de musiciens.
Les Grandes Loges composant la Huitième Division.

ROUTE DU CORTEGE.
Montera la rue St Charles jusqu'à la rue Julia, montera la rue Julia jusqu'à la rue du Camp, montera la rue du Camp et Prytania jusqu'à Clio, descendra Clio jusqu'à la rue Apollon, descendra la rue Apollon et Carondelet jusqu'à la rue du Canal, montera la rue du Canal jusqu'à la rue Royale, descendra la rue Royale jusqu'à la rue Esplanade, montera la rue Esplanade jusqu'à la rue de Chartres, montera la rue de Chartres jusqu'à la rue Ste Anne, montera la rue Ste Anne jusqu'à la rue du Canal, descendra la rue du Canal jusqu'à la rue du Camp, et de là jusqu'à la rue Poydras, montera la rue Poydras jusqu'à la rue St-Charles et dans la rue St-Charles jusqu'à la salle Odd Fellows. [illegible] 8e, 7e, 6e, 5e, 4e, 3e, 2e et 1re division [illegible] Odd Fellows Hall où un discours sera prononcé par le frère JOHN E. KING, de St Landry, et un autre par P.G. Maître ALBERT PIKE, de l'Arkansas.
Les Loges et les Campements sont priés d'arriver à la Place Lafayette à 10 heures et quart, car le cortège se mettra en marche à 11 heures précises et arrivera devant le Hall à midi.
La salle sera ouverte à 11 heures et demie pour recevoir les dames pour qui des sièges seront réservés. [illegible]
Les frères qui sont en ville en ce moment sont respectueusement invités à se joindre au cortège en se joignant aux Loges qu'ils voudront.
Par ordre de la F. D. Grand Loge,
CHAS. H. CHURCHILL, Grand Marshal
24 av—3

I. O. O. F.
Loge Harmonie No. 38.
Les membres de cette Loge sont priés de s'assembler au local habituel, mardi soir 24 courant, à 7 1|2 heures précises, pour affaires importantes.
Par ordre de N. G.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.
2 avril—2

Aux habitans de la paroisse d'Orléans.
BUREAU D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES ET DECES.
VOUS êtes prévenus que la Loi exige que la Naissance de tout enfant libre, survenue dans la Paroisse d'Orléans, soit déclarée à ce bureau. Cette déclaration doit être faite par le père, ou à défaut du père, par toute autre personne qui aura assisté à la naissance de l'enfant.
Egalement que le Décès de toute personne libre survenu dans ladite Paroisse, soit déclaré au même bureau par les plus proches parents du défunt, [illegible] ou par le propriétaire ou principal locataire de la maison où ce décès aura eu lieu.
Tout contrevenant sera tenu à payer une amende qui n'excèdera pas DIX PIASTRES et qui ne sera pas moindre de CINQ.
PIERRE LACOSTE, Annotateur des naissances et décès
27 mars—2m 1pe

ARRIVE ces derniers jours par les navires Ashland et Hortensia, du Havre :
Eventails dans tous les derniers genres de Paris,
Dentelles de la dernière mode ;
Tulles brodés 4|4 et 8|4,
Voilettes en tulle et autres ; Voiles pour mariées,
Shalls, Pointes en dentelle et tulle brodé.
Rubans satin unis No 1|16 ;
Rubans gros de Naples noir No 1|16 ;
do do couleurs façonnés No 6|22 ;
Rubans velours noir No 0|140 ;
Broderies sur batiste, tulle et mousseline ;
Crêpes noir et couleur ;
Cravattes façonnées en soie et mousseline soie pour l'été ;
Chemises françaises à la dernière coupe ;
Jaconats, organdis et mousselines imprimées ;
Mousseline suisse brodée et unie, toutes qualités ;
Robes mousseline brodée à volants et à bayadère ;
Un riche assortiment de 50 caisses mousselines en tous genres ;
Gros de Naples et poult de soie noir et couleur pour robes et mantelets ;
Cotonnades françaises ;
Coutils français pleins et façonnés ;
Ginghams et mouchoirs madras ;
Le tout est offert en vente avec un grand assortiment d'autres marchandises de saison, à des conditions très libérales.
MARBURG & FORSTER, 44, rue Bienville, encoig. Chartres
20av

$20 DE RECOMPENSE.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque logera à la geôle du 2me District, le nègre créole NOEL, âgé de 15 à 16 ans, taille ordinaire, sans marques apparentes. Le dit esclave, arrêté ces jours derniers, s'est échappé de nouveau. MARCEL BIENVENU, encoignure Remparts et Esplanade
18 av

ON désire acheter ou louer une négresse créole de 18 à 30 ans, parlant le français et l'anglais, ayant une bonne conduite et un bon caractère, pouvant garder les enfants et avoir soin de la maison. Il faut qu'elle ait bonne mine et soit d'une propreté irréprochable, sinon elle ne conviendrait pas. S'adresser au bureau de poste, boîte H. 64.
18 av—6 f

C. CAVAROC & Co,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, huile d'olive, &c., et marchands commissionnaires,
Rue Royale, No 144
Seuls agents pour la vente des vins de F. Seignouret, Chateau Dillon, et des cognacs de J. A. Guérin et Achille Petit. 11 janv—1an

PORC en grenier— 60,000 livres de choix, à vendre par F COOK & Co, 40, rue Poydras
6mars

Chapeaux de paille et de Livourne.
REÇU tout dernièrement, par le navire Corsica : 50 caisses chapeaux de qualités assorties. A vendre à bon marché, par FROST & CO, no 10 rue des Magasins
14av

FROMAGE pâte grasse de Hollande—100 fromages, reçus par le navire Sylphide, venant de Bordeaux. En magasin et à vendre par FAURES & NORMAN, 33 & 35 rue Royale.
21 mars

BELLE OCCASION POUR APPRENDRE L'ANGLAIS ou l'ESPAGNOL à petits frais et en peu de temps.
☞ 24 leçons pour $10.
Système essentiellement pratique, et adapté à l'intelligence des élèves. ALEX. NELSON, Professeur, rue St-Charles No 8
31 jan—1an

Ouvriers ! Ouvriers !
DE bons ouvriers cordonniers pour chaussures d'hommes trouveront de l'emploi sur toute la saison, à la manufacture de BLANCAND & GUITET, Encoig Royale et Dumaine
21 av

Demande de nourrice.
ON demande une nourrice garantie sous tous les rapports. S'adresser au No 213 rue du Camp, deux portes au-dessus de l'église St Patrick.
21 av—3f

A LOUER
Un logement spacieux, No 142, rue Royale,
Un do do No 21, rue Conti,
Une maison No 33, rue du Bassin, divisée en deux logements,
Le logement No 10, maisons Pontalba, rue Saint-Pierre,
Le logement No 14, maisons Pontalba, rue Ste-Anne,
Les magasins Nos 9 et 10, maisons Pontalba, rue St-Pierre,
Le magasin No 11, maisons Pontalba, rue Ste-Anne.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis
21 av

SARDINES—40 caisses sardines 1|4 et 1|2 boîtes. A vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille-Levée.
22av

FRUITS—50 caisses fruits à l'eau de-vie, 25 do do au jus. A vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée
23av

ATTENTION.
Encan des dames !
☞ A la demande des dames de la Nouvelle-Orléans, l'encan des marchandises de fantaisie sera continué mardi et mercredi, 24 et 25 avril, et un grand lot de broderies, robes barège et mousseline à volants, rubans et chapeaux, seront vendus au plus haut enchérisseur.
Les dames n'oublieront pas que c'est une excellente occasion d'acheter des marchandises à leur prix. La vente a lieu dans la rue Nayades, près le relais des chevaux.

Marchandises avariées ; Marchandises sèches étrangères et américaines.
☞ L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises avariées et marchandises étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui, 24 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co. No 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.
Conditions libérales à la vente.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan, de ce jour, qui aura lieu au No 24, rue Gravier, de 160 futailles d'eau de-vie et de 10 pipes genièvre de Hollande. La vente commencera à 11 heures et demie.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.
28 avril—8 terrains encoignure des rues Prytanée et Uranie, 1er district, par ordre de cour.
28 avril—Un magasin rue Tchoupitoulas, entre Delord et St Joseph, de la succession Hudson E Burr
Terrains à bâtir, rue Apollo—Magasin rue de la Nlle Levée—Terrains rue Poydras à un crédit libéral —Deux jolies résidences rues Prytanée et Polymnie. —Une résidence rue Magasin, entre Julie et St Joseph—Une résidence en briques, rue Julie entre Magasin et Camp—Six terrains encoi. Camp et Eighth. Deux terrains rue du Camp, près le marché rue des Magasins, sans limite ni réserve—Une manufacture de savon rue Dryades entre Jackson et Philip—Un terrain rue Sorapuru, en face du marché—Deux terrains rue Jersey, ville de Jefferson et un terrain encoi Hillary et Burthe, à Carrollton.
Terrains de choix, rues Apollo, First, Magasins et Sixth, 4me dist. pour clore un intérêt conjoint —2 terrains rue Benton, 1er dist—Un terrain rue Fourth 4me dist—Une bâtisse haute enc. Perdido & St Paul. Douze esclaves et des effets personnels, succession Addison Baffold.
☞ Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May, dans le mois de mai.
2 mai—Une résidence encoignure Tchoupitoulas et St James—Une résidence rue du Bassin, entre Constance et Annonciation—Un terrain rue Robin—Neuf terrains rues Baronne, Perdido et Union—Huit terrains rues Apollo et First, Quatrième District—Actions de l'Hôtel St Charles et de la Compagnie de Dessèchement et 34 esclaves, le tout provenant de la succession de John Frérot—Un terrain encoignure Green et St-Andrews et un terrain rue Erato, provenant de la succession de A. Ebinger.
9 mai—Un morceau de terre sur le Bayou Fordoche, à la Pointe-Coupée, et 3 esclaves de la succession de James Stewart—Onze terrains rues Jackson, Philip et Chippewa, de la succession Elizabeth F. Foster—Un terrain rue Commune et un terrain rue Bertrand, de la succession Jonathan Worrall.
12 mai—Une résidence de campagne avec jardin &c rue Nayades, entre Jackson et Philip—Des terrains vides rues Nayades et Apollo, de la succession Wm Hannemann—Un îlet de terre à Carrollton et 320 acres de terre dans la paroisse Livingston, de la succession T R Hyde.
17 mai—Magasin en brique, de valeur, rue Chartres entre Douane et Bienville, et 375 actions de la Banque des Citoyens, dans la succession H Grant.
19 mai—Deux bâtisses en briques rue Clio, entre Apollo et Bacchus, de la faillite Andrew Stewart.
☞ Pour plus de détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

ECOLES PUBLIQUES—3e District.
Examen annuel et exercices.
L'EXAMEN commencera LUNDI, 9 du courant, dans l'ordre suivant :
Lundi, 9 avril—Ecoles des garçons du 7e ward, au coin des rues Bons Enfants et Champs Elysées.
Mardi, 10 avril—Ecoles des demoiselles du 7e ward, au coin des rues Français et Moreau.
Mercredi, 11 avril—Ecoles des demoiselles et des garçons du 7e ward, à la Halle Bretonne, au coin de la rue Dorgenois et du chemin du Bayou.
Jeudi, 12 avril—Ecole du Lac à Milneburg
Vendredi, 13 avril—Ecole des garçons du 8e ward, au coin des rues St-Ferdinand et Casacalvo.
Lundi, 16 avril—Ecole des demoiselles du 8e ward, rue Marigny, entre Grands Hommes et Craps.
Mardi, 17 avril—Ecole Washington des garçons, au coin des rues Louisa et Moreau.
Mercredi, 18 avril—Ecole Washington des demoiselles, au coin des rues Piété et Moreau.
Jeudi, 19 avril—Ecole Hancock, près les Casernes.
Jeudi, 23 avril—Ecole supérieure des garçons, à l'Eglise Méthodiste, encoignure Moreau et Enghien.
Mardi, 24 avril—Ecole supérieure des demoiselles, à l'Eglise Méthodiste, encoignure Moreau et Enghien.
Heures d'examen : neuf heures du matin à trois heures de l'après midi.
Exercices :
Mercredi, 25 du courant, à l'Eglise Méthodiste, encoignure Moreau et Enghien.
Les exercices commenceront à 10 heures du matin—Discours, dialogues, compositions, &c.
Les parents et les tuteurs, et les amis de l'éducation sont priés d'y assister
14 avril—au26av A. BOURGES, surintendant

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
TRAINS, pour les passagers, tous les jours, d'Alger au passage Lafourche et du passage Lafourche à Alger, 52 milles.
Départ d'Alger—8 heures du matin.
Départ du passage Lafourche—2 1|2 heures de l'après-midi.
Billets d'excursion, pour aller au bayou des Allemands et revenir $1 25
Au passage Lafourche 2 50
A. B SEGER, Vice Président.
14av—

VINS FINS !
VIN rouge de Bordeaux, de première qualité. Les soussignés, seuls agents de CRUSE & FILS FRERES à Bordeaux, ont constamment en magasin et offrent à vendre un grand assortiment de leurs célèbres vins tels que CHATEAU MARGAUX, LAFITE, LEOVILLE, LAROSE, LATOUR, ESTEPHE, YQUEM, COUTET et autres vins.
SCHRODER & Co. No 21, rue St Charles
14 av—1m 1f 12 j

J. VINCENT,
LEFEVRE & Co., successeurs.
Salons de Crêmes à la glace.
LA maison J. Vincent, tenue depuis deux ans par ses successeurs Lefèvre & Co. a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir à l'ancien établissement à l'encoignure des rues
St Pierre et Royale,
Un Salon de Crêmes à la glace et de rafraichissements dans le genre de celui qu'elle a fondé depuis un an à l'encoignure des rues
Canal et Carondelet.
☞ L'établissement, coin St Pierre et Royale sera tenu avec le même soin irréprochable qui a déjà valu un si brillant succès au salon coin Canal et Carondelet, et tous deux ne laisseront rien à désirer pour la qualité des articles qui y seront débités. A la sortie du théâtre les dames trouveront un assortiment complet de glaces et de rafraichissements exquis préparés pour ce moment.
☞ Cette maison portera en ville tous les rafraîchissements que l'on pourra désirer. Les ordres pourront être laissés indifféremment à l'un ou à l'autre établissement. 19 avril—1m

LA société de Th. MICHON & Co étant expirée depuis le 1er janvier 1855 et le sieur Th. Michon devant partir pour France, les personnes qui doivent à ladite société ou qui auraient contre elle des réclamations quelconques, sont priées de se présenter d'ici au 30 avril courant, chez M. Joachim Courbebaisse, No 46, rue Bourbon, qui reste chargé de régler les affaires de la société.
M. J. Courbebaisse est également chargé, pendant l'absence de M. Michon de reprendre les procurations qui auraient besoin de lui.
Nlle Orléans, 1e avril 1855. T. MICHON & Co.
M. Joachim Courbebaisse, profite de cette occasion pour annoncer qu'il continue, comme par le passé, de faire toute espèce d'entreprise. 19av—10

Toiles d'Irlande et d'Ecosse importées récemment.
REÇU par les navires Bell Rock, Volant, Jersey et Helios, venant de Liverpool :
Fabriques d'Irlande.
Toiles de qualités assorties, pour chemises ; toiles de Courtrai et de Cambrai ; batiste fil ; linons toile imprimés, en pièces et robes, ginga fil fin ; étoffes blanches et écrues pour moustiquaires, bolinets ; mouchoirs batiste fil, qualités et grandeurs assorties ; coutils blancs et écrus, coutils à raies et de fantaisie, ginga fil, de fantaisie ; toile grise et écrue ; diaprés, damas et étoffes à matelas, platillas, britannias, estopillas, silésias et creas.
Fabriques d'Ecosse.
Toiles Bainley, pour draps, toiles pour taies d'oreiller, damas, huckabacks, linge de table, nappes, serviettes assorties, diaprés, tachetés, toiles pour articles de ménage, coutils, gingas fil de fantaisie, gingas et étoffes à raies de fantaisie, étoffes à matelas, burlaps, à vendre, à des conditions avantageuses, par O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier.
19av—1m

Excellente affaire !
BOULANGERIE ET GROCERIE à vendre ensemble, ou la boulangerie seule.
LA boulangerie est établie depuis 20 ans et est la plus ancienne et la mieux achalandée sur la rive droite ; elle n'est mise en vente que parce que la propriétaire désire se retirer des affaires. S'adresser sur les lieux à Gretna chez Mme Vve G. Meunier. 16 avril—15

Célèbre encre à écrire et à copier de Butler.
P. Durel & Co, No 37, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir un assortiment complet de cette encre renommée, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail. 23avril

Maisons et magasins à vendre—Deux magasins en briques à trois étages, bien situés dans le Premier District.
Une maison en briques à trois étages, dans la rue du Canal.
Deux belles maisons dans le Quatrième District. S'adresser à F. R. SOUTHMAYD, No 16 Commercial Place
23avril—3

Vente à perte de Marchandises sèches.
Habitants et Marchands de la campagne, profitez du peu de temps que vous avez à rester en ville pour faire vos achats à la Maison Rouge, No 1, chez LAROUSSINI & Co, dont les prix et les conditions sont des plus avantageux.
Il suffira d'interroger l'état actuel des affaires pour comprendre pourquoi les soussignés se sont décidés à clore leur stock de printemps à un prix aussi bas.
U. LAROUSSINI & Co, Maison Rouge No 1, sur la Levée.
21av

A VENDRE en débarquement du navire Mary Annah, arrivé de Bordeaux :
80 barriques vin rouge St Julien,
12 do vin blanc Haut Sauterne,
20 barils do do do
75 caisses vin rouge,
25 do vin blanc Haut Sauterne,
20 do liqueurs eau de noix,
A vendre par N. CURIEN, 23, rue Toulouse
28 avril

ABSINTHE suisse—100 caisses absinthe, marque Ed Pernod, en débarquement du navire Nuremberg, arrivé du Havre et à vendre par J. N. CURIEN, 23 Toulouse
23 avril

VIN de Bordeaux—157 barriques en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, No 73, rue Tchoupitoulas
23 avril

VIN en caisses, en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas
23av

COGNAC—73 octaves, quart et demi pipes Cognac de la marque de Seignette, 4ème preuve, en douane et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas
23 avril

SARDINES—100 caisses sardines en 1|4 et 1|2 boîtes à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73. rue Tchoupitoulas
23avril

EAU DE VIE de New-York—100 barils 1ère preuve, 50 quarts de barrique de 1ère preuve, 50 quarts de barrique, 4ème preuve, 5 huitièmes do 1ère preuve, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73, rue Tchoupitoulas
23avril

AUX HABITANS :
400 barils porc mess et M. O.
200 barils porc prime ;
150 do do machoires ;
20 do do reins ;
200 do pommes de terre de Boston ;
300 bags graisse 1re qualité ;
50 tierçons jambons au sucre 1re qualité ;
100 barils bœuf, mess, prime et B.
40 do whiskey ;
30 boucauts viandes fumées, à vendre à bon marché par WHITE & DUPEIRE, 36 et 37 Vieille Levée.
21 av.

AU PUBLIC.
Lorsque beaucoup de personnes mettent encore en doute l'efficacité du magnétisme dans le traitement de certaines maladies chroniques, contre lesquelles les traitements indiqués par la faculté sont restés sans résultats satisfaisants, je dois à la vérité de proclamer publiquement un fait propre à ébranler ce doute et à convaincre les hommes de bonne foi. Ce fait est complètement à ma connaissance, car il s'est passé dans ma famille.
Une de mes nièces, jeune fille de seize ans, était malade depuis deux ans et demi des suites d'une peur. Elle avait des étourdissements très fréquents et d'une force telle, qu'elle en perdait l'équilibre et ne pouvait marcher sans tomber. Elle avait de grands maux de tête, et le système nerveux était affecté chez elle au point que tout le corps, mais surtout les extrémités, éprouvaient des contorsions horribles. Tout cela était accompagné de douleurs presque constantes à l'estomac, de digestions pénibles, en même temps que [illegible] la privation du sommeil augmentait journellement et qu'il résultait de là chez la jeune personne un dépérissement général, qui menaçait de la priver bientôt du reste de ses forces. Les crises étaient si fréquentes que sa mère ne pouvait plus la quitter un instant.
Dans cet état de souffrance, ma nièce reçut les secours de la médecine ordinaire sans en éprouver de soulagement.
En désespoir de cause, nous avons eu recours au magnétisme vers les premiers jours de novembre dernier, et nous nous sommes adressés à Mme Allaurd, somnambule, rue Bourbon 335, entre les rues Ursulines et Hopital.
Nous avons suivi strictement les prescriptions de cette dame, qui consistaient principalement dans l'application directe du magnétisme par Mr Allaurd, et deux mois de ce traitement ont suffi pour rétablir complètement la malade.
Depuis près de quatre mois que ma nièce est guérie, sa santé ne s'est pas altérée un seul instant ; l'appétit, les forces, l'embonpoint, la gaîté lui sont revenus comme par enchantement.
Tels sont les faits, telle est la vérité, que je crois devoir faire connaître dans l'intérêt des personnes qui souffrent et auxquelles la médecine n'a pu être d'aucun secours.
P. S. Pour plus amples renseignements s'adresser rue St Antoine, No 21, ou à mon habitation à la Métairie. BAZEUR FRERE.
12avril—10

ECOLES PUBLIQUES du 2me DISTRICT.
L'EXAMEN annuel de ces Ecoles aura lieu dans l'ordre suivant, savoir :
Le Lundi, 16 avril courant, à l'Ecole des garçons et des demoiselles, près du pont du bayou St Jean.
Le Mardi, 17 avril, l'Ecole des demoiselles, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman.
Le Mercredi, 18 avril, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues St Pierre et Claiborne.
Le Jeudi, 19 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue Robertson, entre les rues Conti et Bienville.
Le Vendredi, 20 avril, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues Bienville et Robertson.
Le Lundi, 23 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue Ste Anne, entre les rues Villeré et Marais.
Le Mardi, 24 avril, à l'Ecole des garçons, rue du Bassin, entre les rues Toulouse et St Louis.
Le Mercredi, 25 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue des Remparts, entre les rues Toulouse et St Louis.
Le Jeudi, 26 avril, à l'Ecole des demoiselles, rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourgogne.
Le Vendredi, 27 avril, à l'Ecole des garçons, rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.
Le Lundi et le Mardi, 30 avril et 1er mai, à l'Ecole supérieure des garçons, rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.
Le Mercredi et le Jeudi, 2 et 3 mai, l'Ecole supérieure des demoiselles sera examinée dans le local de la Loge la Parfaite Union.
Les heures d'examen seront de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Et le Vendredi, 4 mai, les exercices auront lieu dans le local de l'Ecole de la rue St Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, et commenceront à 10 heures du matin.—Récitations, discours, compositions, &c.
Les parents et le public en général sont respectueusement invités à y assister.
MARTIN BLACHE, Surintendant
10av—jusq.4mai

Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle Orléans, 1e avril 1855.
L'ELECTION annuelle de neuf directeurs qui devront servir pendant l'année courante aura lieu à ce bureau le lundi, 30 courant, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi.
17 avril J. TUYES, président.

Concessions de terre, Pensions, &c
AVIS à tous ceux qui ont droit à des concessions de terre, en vertu de la loi du Congrès du 3 mars 1855 et à ceux qui ont des pensions, aux veuves des soldats de la Révolution et de toutes les guerres depuis cette époque.
Le soussigné ayant reçu, du Bureau de Pensions à Washington, le mode de procédure à observer, offre maintenant ses services. Ayant reçu également les listes de soldats et marins qui ont rendu des services durant la guerre de la Révolution et de toutes les autres guerres que les Etats Unis ont eu à soutenir depuis 1790, ainsi que durant la révolution au Texas, en 1836, il est prêt à aider les officiers et soldats ou leurs veuves et leurs héritiers, à obtenir leurs terres ou leurs pensions pour services rendus dans les différentes guerres.
Il répondra promptement aux lettres (affranchies) à ceux qui ont besoin de renseignements.
Ayant un excellent agent à Washington, il est convaincu que toutes les réclamations qui lui seront confiées seront présentées sur-le-champ. Dans le cas où les réclamations seraient repoussées, il ne demandera pas d'honoraires.
D. I. RICARDO, Notaire Public, No 29, rue du Camp.
20mars—2m

GRAND DEBALLAGE !
Habillements confectionnés.
GODCHAUX FRERES,
107 et 108, rue de la Vieille Levée,
En face le Marché à la viande.

Gilets.

Piqué couleurs et fantaisie,		à $1 25
" " croisés,		1 50
" extra nouveautés,	de	2 — à $4
" blanc unis et à dessins		1 50 à 4
Alpaca noir et à chaînes,		1 50 à 3
" croisés fins,		2 à $ 50

Haute nouveauté de Paris.

Pantalons.

Coutil français à carreaux et rayés,	de	1 50 à 3
" fantaisie nouveautés		2 75 à 4
" tout fil extra qualité,		3 50 à 5
Coutil blanc tout fil,		3
Mérinos français,		3 50 à 4 50
" par laine extra,		5 — à 6 —

Paletots.

Alpaca noir, ordinaires,		2 50
" medium,	de	3 — à 4 —
" soie, fins doublés soie,		5 — à 7 —
Drap chinois,		7 — à 9
" Crimée,		7 — à 9
Mérinos français,		7 — à 11

Lévites.

Alpaca noir, ordinaire,	de	3 — à 5 —
" medium,		5 — à 7 —
" soie, fins, doublure satin,		7 — à 8 —
Drap chinois,		7 50 à 12
" Crimée,		9 — à 11
Mérinos français,		8 — à 11
" doublé satin,		11 — à 14

Chemises.
Chemises françaises madapolam devants toile et toute toile de $15 à $48 la douzaine
Cols et cravates soie et satin, nouveautés.
Chapeaux.
Un grand assortiment de chapeaux de feutre gris et nuances, modes [illegible] ; planteurs, matelots, sénateurs, John Bull, Thibet, &c.
Chapeaux paille d'Italie, simples et doubles
Les soussignés informent leur clientèle et le public en général qu'ils vendront leurs marchandises à des prix tellement réduits qu'ils défient toute concurrence.
Les vêtements commandés sur mesure sont exécutés par d'habiles coupeurs sans charge extra.
GODCHAUX FRERES.
10 mars 107 et 108 Vieille Levée

Librairie Classique et Religieuse.
MICHON,
200, rue Royale, encoignure Place St-Antoine.
INVITE respectueusement sa nombreuse clientèle à venir visiter les articles qu'il vient de recevoir de France et de New York, consistant en un grand assortiment de livres de prières, d'images de saints, de Médailles en argent, bénitiers, de fleurs en papier, statuettes en porcelaine et cuivre dorés, chapelets en or, en argent et en cuivre doré, de papeterie de tout genre et un grand assortiment de plumes métalliques, qu'il vendra à des prix très modérés.
NOTA—M. Michon se charge de commandes de bouquets de fleurs naturelles pour mariages, baptêmes, soirées, fêtes, etc. 17avril

Résidence à la Baie St Louis.
A LOUER—Deux maisons confortables à côté l'une de l'autre, avec wharfs, maisons de bains, écuries, &c., ayant le mobilier nécessaire. &c. Ces maisons sont à louer ensemble ou séparément.—S'adresser à E. J. HART & Co. Nos 77 et 79, Tchoupitoulas
17 avril

PAPIERS PEINTS NOUVEAU.
DELCROIX,
108—Rue de Chartres—108.
VIENT de recevoir par les derniers arrivages, plusieurs magnifiques envois de papiers peints, comprenant tout ce qu'il y a de plus nouveau en dessins, et de plus frais en impressions.
Le vaste assortiment nouvellement reçu par cette maison offre aux acheteurs une variété complète de papiers peints de tous genres, depuis les papiers communs, à une couleur, jusqu'aux tentures de luxe, satinés, velours, dorés, &c., &c. La nomenclature de toutes ces richesses, sortant des premières manufactures de papiers peints de France, ne dirait rien aux lecteurs et il vaut mieux les inviter à visiter l'entrepôt avant d'acheter ailleurs, plutôt que d'en publier un catalogue.
La maison DELCROIX profite de cette occasion pour annoncer qu'elle ne négligera rien pour justifier la vogue dont elle jouit, et qu'elle espère la mériter aujourd'hui comme par le passé.
17av DELCROIX, 108, rue de Chartres

$50 de récompense.
DES voleurs se sont introduits, dimanche soir, 8 du courant, à l'aide de fausses clés, dans le magasin du soussigné et ont enlevé pour environ $700 de marchandises. Une récompense de $50 sera donnée à quiconque arrêtera les voleurs ou fournira des renseignements qui les feront arrêter.
CHARLES GOBAN, rue Bourbon No 252
10 avril—☞

Ferbos frères,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,
Et marchands de comestibles en gros et en détail. 10 av—1a

Avis aux voyageurs.
CONSERVES de la maison Rodel, à Bordeaux :
100 boîtes et 200 do bœuf bouilli.
100 boîtes, 200 demi et 100 quarts bouillon gras,
150 demi et 100 quarts de boîtes juliennes,
200 boîtes aloyau rôti,
100 demi-boîtes haricots verts,
300 do petits pois,
100 demi et 200 quarts boîtes lait doux.
A vendre par FERBOS FRERES,
10 av—1m 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

FROMAGES—25 meules fromage de Gruyère,
25 caisses fromage tête de Maure,
50 boîtes fromage pâte grasse,
50 douzaines fromages de Neufchatel.
A vendre par FERBOS FRERES,
10av—15 247 et 249 rue Royale, enc. Dumaine

PROVISIONS—500 barils mess et M. O. porc ;
250 barils de prime porc ;
150 do machoires do
200 do reins do
50 boucauts épaules, plats côtés et jambons fumés ;
50 tierçons jambons au sucre ;
100 barils et barillets de graisse 1re qualité ;
280 do pommes de terre du nord ;
A vendre à bas prix par WHITE & DUPEIRE, 36 & 37 Vieille Levée.
5av

COGNAC—5 quarts Cognac Rochelle, 4me preuve Chatonet jne, 10 huitièmes do do do
51 caisses vin blanc Haut Sauterne,
En débarquement du navire Rose Standish, de Bordeaux et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87 St Louis
5 avril

Chapeaux......Chapeaux.
UN assortiment de choix de chapeaux de Panama, de Livourne, de Campêche et chapeaux de paille, pour hommes et enfants, en magasin, en débarquement du steamer Black Warrior, et à vendre par JOHN M. GOULD & Co, No 8, rue des Magasins
26av

$25 de récompense.
PARTI marron depuis le mois de février, le nègre MOSES, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces ; fluet, parlant l'anglais et un peu le français. Il est excellent tonnelier, et ne regarde jamais la personne à qui il parle. On suppose qu'il est dans les environs de Lafayette.
La récompense ci-dessus sera payée pour l'arrestation du dit nègre à quiconque le logera dans une prison de la ville de la Nouvelle-Orléans, en donnera avis au No 73, Vieille Levée, entre St Louis et Toulouse. 16avril—6

EN débarquement du navire Arendal, venant de Bordeaux—
70 barriques vin rouge St-Julien Médoc
10 do vin blanc Haut Sauterne
45 caisses do do, à vendre par X. LAMBERT, No 62, rue des Magasins
16mai

Collége St Joseph, Bardstown, Ky.
JE me chargerai des élèves qui désirent entrer au collège de St Joseph ; je partirai en mai. Les parents qui ont l'intention d'y envoyer leurs enfants, sont priés de s'adresser à moi, au commencement du mois, par l'intermédiaire de MM. Brown, Johnston & Co, No 36, rue du Camp, à la Nlle Orléans.
JOHN F. QUEEN. Agent.
1avril—☞

PAUL PESQUIER, 103, rue de Chartres, devant prochainement partir pour France, et voulant se retirer des affaires, prie les personnes qui lui doivent de venir régler, et les personnes à qui il doit de présenter leurs réclamations. 20 av—1 m

Acte de Société.
PAR suite de la mort de M. Charles Millard, le 26 septembre dernier, il a cessé d'être associé de cette maison et l'intérêt de sa succession dans la société expire aujourd'hui.
Les associés survivants, S. J. Peters et C. C Collins ont associé aujourd'hui à leurs affaires, Saml J Peters Jr et Cornelius Noonan ; ils continueront le même genre de transactions à l'ancien magasin, au coin des rues Vieille Levée et Bienville, sous la raison de l'ancienne société, Peters, Millard & Co.
S J PETERS
C C COLLINS
S J PETERS Jr.
C NOONAN.
Nlle-Orléans, 26 mars 1855. 28mars—1m

Marchandises nouvelles
Pour la saison d'été.
Habillemens confectionnés,
Pour hommes, enfants, jeunes gens.
LAGAY & LECANU,
36, rue de Chartres,
IMPORTATEURS DE CONFECTIONS.
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et de New York, par les steamships Crescent City, Black Warrior et Philadelphia, des assortiments considérables de vêtements confectionnés pour enfants et jeunes gens, sur lesquels ils appellent l'attention des familles en général

GRANDE REDUCTION DE PRIX
Rue de Chartres (Condé) encoignure Hôpital.
Mme FABIO a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir un joli assortiment de marchandises de printemps. Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames, fillettes et enfants, Mantelets, Dentelles noires, Franges, Garnitures de mode, &c.
Tous ces articles seront vendus à vingt pour cent au-dessous du prix de n'importe quel magasin de la ville.
Mme FABIO engage les dames à venir visiter son magasin avant de faire leurs emplettes ; elles pourront juger la différence des prix. Les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
31 mars—2m

2,000 CHAPEAUX de femme, en paille et crin, à vendre par Mme FABIO,
31mars—1m Rue de Chartres encoignure Hopital.

Volontaires dans la guerre du Mexique.
Concession de terre.
Tous les officiers, musiciens, soldats conducteurs, ministres, matelots, commis et matelots de flottille, qui ont servi dans les guerres que les Etats Unis ont eu à soutenir depuis 1790 ont droit à des concessions de TERRE, n'excédant pas cent acres. Les veuves y ont droit également.
Le soussigné prie ceux qui ont obtenu leurs certificats par son entremise, de s'adresser à lui, attendu qu'il a les numéros &c. de leurs anciens certificats et il ne trouve aucune difficulté à prouver la validité de leurs réclamations. Il a la FORMULE EXACTE des concessions de terre.
S'adresser au No 79, rue St Charles.
S. H. PECK, ancien lieutenant-colonel du 6me régiment des volontaires de la Louisiane.
N B—Des avances libérales seront faites sur les réclamations qui me seront confiées. 31mars—1m

Soieries ! Soieries ! Soieries !
Vente à Grand Rabais.
D. P. SCANLAN & Co.,
No 12, Rue de Chartres,
CONTINUERONT, cette semaine, la vente de toutes leurs SOIERIES RICHES pour ROBES à une réduction de 50 pour cent. Ils vendront également, aux plus bas prix, pour du comptant, leurs marchandises de choix de printemps qu'ils viennent de déballer et qui comprennent en partie : barèges riches, mousselines, organdis riches, soieries d'été, robes, crêpe de Paris et grenadine riches, tulle mantelets et écharpes, chapeaux de Paris, articles gaze, pure riche et brodés, &c. 21av—3f

EN MAGASIN—A vendre par le soussigné—
35 balles amandes coques tendres 1re qualité,
500 livres cannelle de Lyon 1re qualité,
35 meules fromage de Gruyère
10 douzaines tête de maure,
300 fromages de Limburger
500 demi boîtes cèpes à l'huile,
300 demi boîtes champignons
60 paniers huile Plagniol 1re qualité,
600 demi boîtes petits pois
300 1|2 et 1|4 boîtes de truffes,
3250 1|2 et 1|4 boîtes sardines à l'huile.
40 caisses fruits à l'eau de vie,
200 caisses vin vieux de [illegible] 49—50 ;
100 do do Château [illegible] de table,
50 caisses eau de fleurs d'oranger,
40 paniers Champagne ;
30 barriques vin rouge de Bordeaux ;
6 barils vin blanc vieux (3 ans en magasin),
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux,
12 1|2 pipes vin de Catalogne,
400 boîtes poissons au bouillon (pour malade) ;
200 boîtes pâte à la gelée ; 300 boîtes bouilli ;
150 [illegible] glace, 250 boîtes hachi de bœuf ;
Un assortiment complet de groceries pour familles. JEAN FISSE. 21av

EN débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux—
10 quarts Cognac, vieux, marque L Gounty
20 barriques vin rouge Château Boudeau
25 do do Côte de Fiorac
200 caisses do St-Julien Médoc,
190 do do Côte de Fiorac
20 tierçons do blanc Haut-Sauterne
A vendre par NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale
21av

CHAMPAGNE—En débarquement du navire Rhone, de New-York—
50 paniers champagne marque Heidsick & Co 12 bties
50 do do do do demi do
A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale
21av

Café grillé à la vapeur.
115, Rue de Chartres.
CETTE manière de griller le café a été inventée en Hollande et ensuite introduite en France, en Allemagne et en Angleterre ; elle a été brevetée dans ces différents pays et y a obtenu un grand succès ; elle a une supériorité incontestable sur tous les autres cafés grillés [illegible] garde son arôme [illegible] la santé et en [illegible] point, offre tous [illegible]. Le vend chez [illegible] liv., cachetées.
Pour café Rio, 1re qualité, à six livres—35 cents.
" café de la Havane, [illegible]
" café de Java, [illegible]
HENRY VANDERBROOCK & Co,
31mars—1m 115, rue de Chartres

Vente d'un fonds de magasin de Marchandises sèches, pour cause de départ.
M. C. Castaing encoignure Bourbon et St Philippe offre de vendre le fonds de son magasin, avec les installations, &c. &c. Le tout en parfait état. S'adresser sur les lieux. 24 mars

A. D. GRIEFF & Co.,
Nos 38, 40 et 43, rue de la Vieille Levée.
Offrent à vendre
GRAISSE—100 quarts et 300 barils
POMMES SECHES—250 barils
HUILE DE GRAISSE—120 barils.
SCHIEDAM SCHNAPS—175 caisses, bout. et 1|2.
RIZ—50 tierçons.
CIDRE DE NEWARK—100 barils.
PAPIER DE PAILLE—5000 rames.
SIROP DE LIMON—160 caisses.
SUCRE—200 barils sucre écrasé et en poudre.
EAU DE VIE—100 barils eau de vie de New York.
ALE DE ALBANY—75 barils, marque Jno Taylor & Son.
13av—1m A. D. GRIEFF & Co.

50 CAISSES jambons pressés au sucre, de Dufield, pour déjeuner, à vendre par PETERS, MILLARD & Co, enc Bienville et Vieille Levée.
13 av

PATATES—500 barils patates du Nord.
POMMES SECHES—200 barils de la Nlle Angleterre.
POIS BLANCS—200 barils pois blancs du Nord.
PECHES SECHES—30 barils récemment reçus par le bateau à vapeur Buckeye.
POIS DE LA CAROLINE—20 sacs en magasin
PATATES—50 barils patates Irlandaises, et 300 barils en débarquement du navire Corsica venant de Boston,
PECHES—25 barils pêches sèches, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 68, rue Tchoupitoulas
12av

LIBRAIRIE FRANCAISE,
56, Rue de Chartres.
REÇU par le Dordemous, un envoi considérable de librairie française :
LIVRES RELIES.
BROCHURES ILLUSTREES.
NOUVEAUTES.
11av A. PAYA & Co.

PAPIERS PEINTS FRANCAIS
MAISON VOR. HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres.
CONSTAMMENT plus de 40 000 rouleaux tirés des meilleures fabriques de France, de tous les genres, de toutes les qualités et à tous les prix, depuis 10 cents le rouleau.
Bordures assorties, ciels de lits, &c., &c.
Chez VOR HEBERT & Cie., 149 rue de Chartres
10av—1m

AVIS.
PARTANT, le 1er mai prochain, pour la France, je prie les personnes auxquelles je puis devoir de vouloir, sans délai, me faire présenter leurs comptes.
Je prie aussi les personnes qui me doivent, de vouloir s'acquitter envers moi, de ce jour à la fin du mois courant, attendu que je remettrai à un collecteur tous les comptes qui ne seront pas payés à cette époque.
En vertu d'un acte passé par M. P. E. Laresche, notaire en cette ville, M. PAUL BOE sera, pendant mon absence, chargé de l'administration de mes affaires.
Nouvelle-Orléans, ce 5 avril 1855.
BORDE aîné,
5av—15f Chemin du Bayou, No 218.

A. H. DUFILHO,
Coutelier et fabricant d'instruments de chirurgie.
A l'honneur de prévenir le public en général et messieurs les médecins en particulier, qu'il vient de s'établir au No 17, rue Royale. Il se charge de la confection des instruments de chirurgie, bandages, ainsi que des appareils orthopédiques.
Le fini de son travail, le soin et l'exactitude qu'il apportera à la confection des commandes qui lui seront confiées, lui font espérer qu'il saura obtenir et conserver la confiance de ceux qui s'adresseront à lui.
5av—1m A. H. DUFILHO.

A vendre,
UN Magasin de Vin au détail, très bien achalandé, rue Madison—On vendra également une charrette avec cheval et tout le matériel nécessaire à un marchand de vin.
S'adresser chez PAUL LACROIX, No 13, rue Toulouse
6 avril

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne Piper Heidsieck, grandes et demi bouteilles en débarquement du navire Eliza Mallory, venant de New York, à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier
6av

VIN :—30 pipes vin rouge Villanueva.
100 barriques B. M. St Emilion et Montferrand
40 " B. M. St Julien,
2500 caisses vin rouge, ordinaire, B. M. Margaux,
100 caisses vin rouge Begourdan Medoc,
375 do vin rouge de table 1er choix,
200 do vin blanc, Sauterne et Barsac, en bouteilles et 1|2 bout. en magasin et à vendre par Fbo DE FUENTES & Co, No 22, Vieille Levée
11 avril

AUX marchands de charbon de terre—A vendre par le soussigné,
80 caisses contenant chacune 1 baril de charbon, commodément arrangées avec des crampes en fer pour les porter. PAUL LACROIX, rue Toulouse 13
11 av

Marchandises de Printemps.
LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, un vaste assortiment de marchandises de saison, qu'ils mettront en vente aujourd'hui.
Ils invitent leurs habitués et le public en général à visiter leur magasin—leur assortiment ne laisse rien à désirer et leurs prix sont modérés.
BILLIEUX & REGGIO, 238, rue Bourbon
14mai

Vente d'un fond de magasin de modiste.
Pour cause de départ.—Mme Raissard, encoignure Remparts et Canal, offre de vendre le fond de son magasin de modes, avec les installations, vitrines, &c., le tout en parfait état. S'adresser sur les lieux. 13 fv—☞

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Trains pour passagers, de Osyka à la Nlle-Orléans, tous les jours.
A PARTIR DU 1er AVRIL PROCHAIN
DES trains partent du Dépôt, en ville, pour Osyka (88 milles) tous les jours, à 6 heures du matin. Les trains partent d'Osyka pour la ville, à 2 heures et arrivent à 7 heures du soir. Les trains pour le fret partent du Dépôt, en ville, tous les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures du matin, et d'Osyka tous les lundis, mercredis et vendredis, à 6 heures du matin.
WARREN & GRICE, Surintendant des trains de transport
30 mars

P. & E. REILLY.
Encoignure Canal & Royale.
OFFRIRONT à partir du lundi, 21 courant les articles qui suivent :
3000 vds Barége imprimé à [illegible] la yarde,
500 Robes barége [illegible]
250 do do à [illegible] 5 00 do
50 ps Soie foulard à 50 cts la yarde
100 ps Batiste en couleur à 30 cts la yarde
500 ps Jaconas anglais et américains à 10 et 12 cts la yarde
100 ps do français à 15 cts
300 ps Gingham écossais à 10 cts
300 douz Bas anglais à $2 50 la douz
400 Ombrelles (grande réduction, à $1 25)
200 Mantelets.
Appliqué, Chantilly Cambrai à $10.
300 ps Toiles d'Irlande, garanties pur fil à $5 50.
Un grand assortiment de dentelles à [illegible] la yarde,
1000 ps Rubans à 12 1|2 cts la yarde
1200 vds Barége bréshien noir à 5 cts
50 ps Batiste fil noir imprimé
300 Robes batiste fil imprimée fantaisie à $4 50
100 douz Gants Alexandre [illegible] la paire.
250 [illegible] Serviettes damassées à $1 [illegible] la douz.
☞ Les dames qui aiment le beau et le bon marché feront bien de profiter de cette occasion.
P. & E. REILLY
23av—7t Encoignure Canal & Royale

Académie d'Ecriture et de Tenue de livres, &c
[illegible], rue du Canal.
Cette Académie est ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir toute l'année, pour les DAMES, les MESSIEURS et les ENFANTS [illegible] des heures spéciales pour chacun. Les citoyens et les étrangers sont invités à venir juger par eux-mêmes. La tenue des livres et l'écriture s'apprennent aisément [illegible].
M. Dolbear garantit le succès à tous ses élèves.
RUFUS DOLBEAR, 106 rue du Canal
23av

Le Sr. Smith, professeur de langue,
PREVIENT les personnes qui désireraient prendre des leçons particulières de langue anglaise, qu'il se charge de l'enseigner en 3 mois, d'après la méthode du célèbre Robertson professeur à Paris.
Le Sr Smith garantit que d'après cette méthode il est de toute impossibilité que la prononciation ne soit pas parfaite.
Il engage les personnes qui désireront s'entendre avec lui à venir le trouver HOTEL CINCINNATI, au coin des rues St Louis et Chartres de 8 heures à 3 heures du soir. 24av—4

PERDU.
VENDREDI, 20 du courant, un Chien setter, couleur brune, marque blanche au bout du museau, répondant au nom de Rob, et portant un collier sur lequel est écrit le nom de E. Kilheux. Une récompense sera donnée à la personne qui le ramènera à l'écurie No 120, rue des Remparts
24av—21

GRANDE REDUCTION
Durel & Kuntz
Offrent, à partir de lundi, un beau choix de Soieries de printemps et autres marchandises à des prix réduits
Soieries à carreaux, à 50c. la yarde
Foulards do à 60 do
Mousseline imprimée, à 10 do
Barège à dessin, à 20 do
Doublures d'Ecosse, à 20 do
Aussi :
Un grand assortiment de toiles d'Irlande ; toiles à drap 12|4, serviettes à bordure et damassées, damassé pour nappes, brin fil, bretagnes, bas pour dames et enfants.
Aussi : une variété de bandes, chemisettes, cols, valenciennes, mouchoirs brodés, voiles noirs, etc.
DUREL & KUNTZ.
23av No 80, rue Royale entre Conti et Bienville

Enveloppes.
LES soussignés ont en magasin un assortiment considérable d'enveloppes françaises, anglaises et américaines, de toutes les dimensions, couleurs et qualités. Les Nos 6 et 7 de papier jaune [illegible] de qualité tout à fait supérieure [illegible]. Les enveloppes doubles de toute [illegible] et format officiel sont toutes venant de la commande [illegible] bien gommées, &c
D. FELT & STETSON 64 rue de Chartres
23 av

Livres à copier les lettres de Mann.
EN magasin, un assortiment des livres brevetés de Mann pour copier les lettres de 500 pages et 900 pages numérotés, [illegible] reliure entière, ainsi qu'un article à meilleur marché, sortant de la même manufacture, numérotés, demi reliure.
LIVRES A COPIER DE FELT, faits de fort papier à copier [illegible] à la couronne, de 5, 10, 15 et 20 mains, numérotés, reliure entière, à vendre par
D. FELT & STETSON, 64 rue de Chartres
23 av

Boîtes à espèces, en ferblanc.
UN bel assortiment de boîtes à espèces en ferblanc, de différentes dimensions fabriquées à notre ordre, très fortes avec serrure brevetée à l'intérieur, &c, à vendre par D. FELT & STETSON,
23 av 64 rue de Chartres

Papier pelure d'oignon.
RECEMMENT reçu, un lot de papier pelure d'oignon, de qualité supérieure, format commercial, fort recherché pour la correspondance étrangère, à vendre par D. FELT & STETSON, 64 rue de Chartres
23 av

VINS rouges en caisses avec privilège du drawback—1500 caisses de 12 bouteilles St J[illegible] Médoc, en débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux, à vendre par HENRY VALETON, 90, St Louis
20 avril

VINS rouges en barriques—1000 barriques Montferrand en débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux, à vendre par HENRY VALETON, 90 St Louis
20 avril

EN débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux :
50 barriques vin rouge [illegible], à vendre par JAS. LACROIX, 34 Toulouse
20 avril

BALAIS—30 douzaines balais extra en débarquement du navire Stephen Baldwin, à vendre par H M BARLOW & Co, rue du Canal
20 av—12i

ALLUMETTES—500 paquets allumettes [illegible] en débarquement [illegible], à vendre par H M BARLOW & Co, [illegible] Canal

HOUBLON—5 balles houblon, récemment reçues, en magasin et à vendre par H M BARLOW & Co.
20av—12i

RIZ POUR PLANT—Riz de la Caroline, pour plants, à vendre par D C LOWBER, No 57, rue Poydras
20av—1

NOIR ANIMAL—[illegible] à vendre par D C LOWBER, [illegible] rue Poydras

SERRURES françaises—12 caisses serrures—4, 5 et 6 pouces, à vendre par BERNARD TURIN, No 57 rue des Magasins
20 avril—6

CAPSULES—6 caisses capsules pour fusils [illegible], en boîtes de [illegible], à vendre par BERNARD TURIN, [illegible]
20 avril—6

VIN blanc—12 barriques vin blanc Haut Sauterne, 51 barils do do,
En débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis
20av

VIN rouge en caisses—500 caisses vin rouge St Julien, 12 bouteilles, en débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis
20av

EAU DE VIE—30 pipes cognac J B Godard, en débarquement du navire Mary Annah, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis
20av

LE PROGRES.
Journal Français publié à New-York depuis le 1er janvier 1855.
ON S'ABONNE A LA NOUVELLE-ORLEANS, CHEZ A. PAYA, 56, RUE DE CHARTRES.
Conditions d'abonnement :
Un an...... [illegible]
Six mois...... [illegible]
Trois mois...... 2 50
9 avril—10

A louer pour cause de départ.
UNE MAISON [illegible] encoignure des rues [illegible] des Remparts, se composant de [illegible] chambres, [illegible] cabinets, 2 galeries, cuisine [illegible] en brique avec cinq chambres, écurie et remise, cour et jardin. On louera à [illegible] prix. Pour plus amples renseignements, s'adresser à QUEYROUZE & LANGSDORFF, No 15, rue St Louis
3av

A VENDRE en débarquement du navire Rose Standish, venant de Bordeaux, par les soussignés :
50 barriques vin rouge [illegible] famille.
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville,
9av Troisième District

EN MAGASIN et à vendre par les soussignés—160 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille ; 600 caisses vin rouge Pauillac Médoc
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, Troisième District
9av

COLLEGE DE ST-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.
CE COLLEGE auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississippi. Il est situé au cap Girardeau sur le Mississippi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio. Il domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves vont passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège.
CONDITIONS :
Pensions, soins et raccommodage, par an..$150
Blanchissage................12
Médecins et médecines................4
Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat,
Agent du Collège rue St-Charles No 14
Le rév. J. D. O'Keeffe, trésorier de ce collège, est en ville en ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après midi et de midi à deux heures.
5 mars—☞

Avis aux consommateurs de gaz et au public.
AVIS est par le présent donné qu'à partir du 1er mai prochain, la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans, cessera de poser, comme branche d'affaires, les installations de gaz dans les maisons. La Compagnie désire laisser aux entrepreneurs et individus la pose des installations [illegible] les entrepreneurs honnêtes et capables. Tous ceux qui se livreront à ce genre d'affaire, devront avoir une licence de la Compagnie, et obéir à ses règlements. Le gaz ne sera pas introduit dans une maison dont les installations n'auront pas été posées par un entrepreneur ayant un permis de la Compagnie et même alors ces installations devront être examinées et approuvées, par un officier de la Compagnie. La Compagnie possède un grand approvisionnement de matériaux pour installations de gaz. En attendant, le soussigné recommande au public MM Gemichen et Loeffler, No 143 rue de Chartres, comme des entrepreneurs habiles et capables.
Par ordre de la direction.
W. S. CAMPBELL, Surintendant.
Bureau du gaz, 24 mars 1855. 29 mars—1m

AVIS—F. BOUSIGE [illegible] au No 20, rue St-Louis, au No 45, rue de la Vieille Levée. 10av—☞

MAISON A LOUER—Une [illegible] encoignure des rues Condé et hôpital, au-dessus du magasin de modes. Il n'y a pas de communication entre le magasin et la maison. S'adresser chez A. XIQUES, 135 rue Dauphine, entre St Louis et Toulouse
21 mars—☞

VANILLE—3 boîtes vanille [illegible], à vendre par BRUGUIERE & Co,